



La vie compliquée **DE L'AZURÉ DES MOUILLÈRES**

Dans ce numéro :

Comprendre
le budget communal

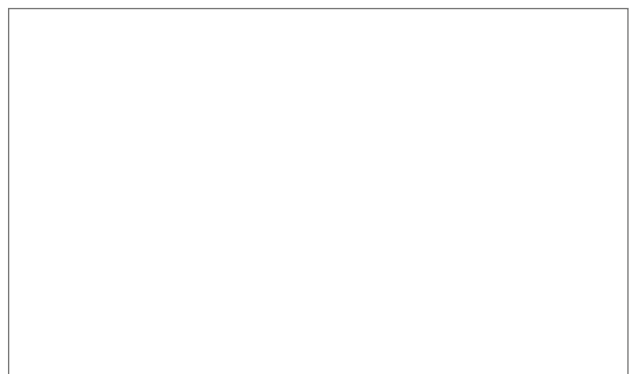
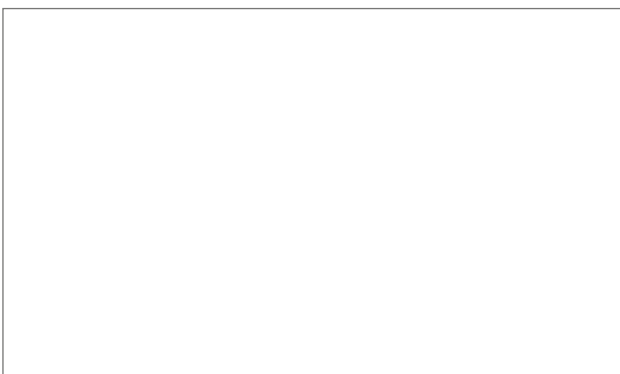
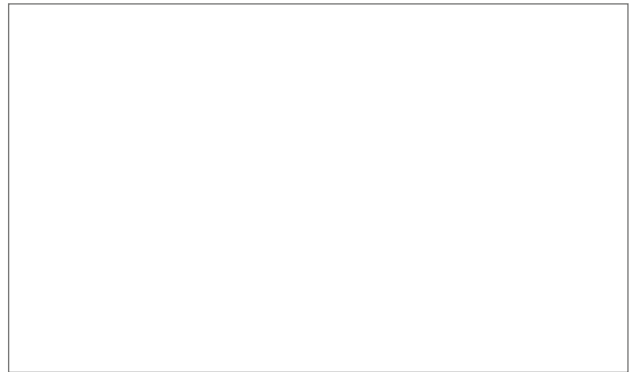
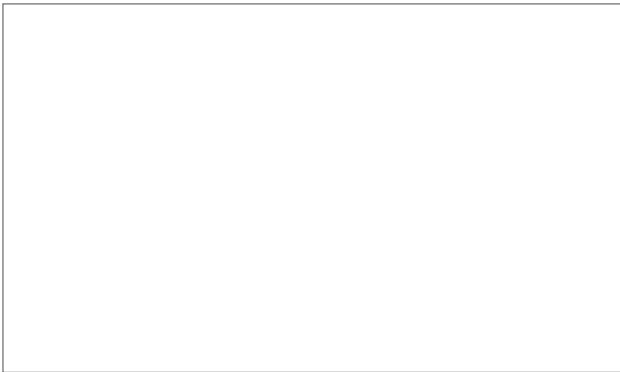
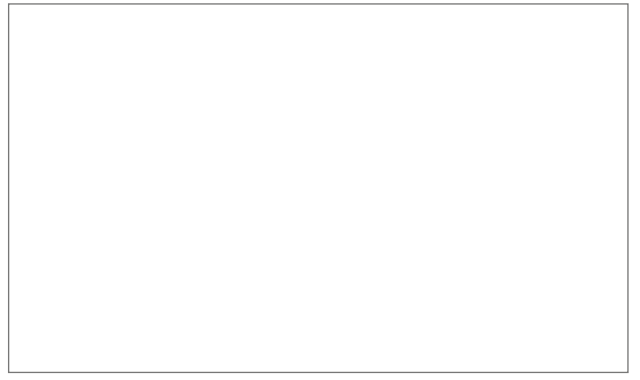
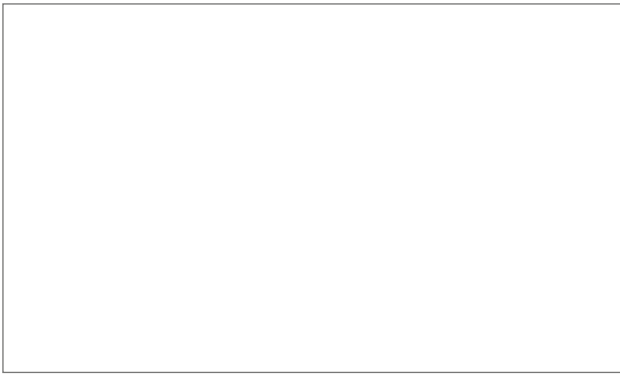
Personnels communaux :
renouvellement
dans tous les services

Une fleur pour
Coteaux-sur-Loire !

Nouvelle gestion
de la scolarité

Il était une fois Louis XI

Et bien sûr,
retour sur les évènements,
toute l'actu de nos assos,
de nos écoles,...





CHERS COSTELLIGÉRIENNES, COSTELLIGÉRIENS.

L'année 2023 s'est achevée et il est temps de faire le bilan de ce qui s'est passé dans le monde et dans notre commune.

Cette année encore, le monde a connu des événements marquants, parfois tragiques, qui ont des répercussions sur la scène internationale. Parmi eux, on peut citer la poursuite de la guerre en Ukraine déclenchée en 2022 par la Russie, la répression du régime iranien face au mouvement de contestation contre les restrictions imposées aux femmes, l'interdiction pour les filles d'accéder à l'enseignement secondaire ou supérieur en Afghanistan, les conflits qui touchent de nombreux pays et dont les civils sont les premières victimes ou la remise en cause des régimes démocratiques et les inquiétudes persistantes face au changement climatique.

Plus récemment, l'attaque terroriste commise par le Hamas en Israël a débouché sur une guerre qui a déjà fait des milliers de victimes, principalement des civils innocents et qui déstabilise la scène internationale déjà fragilisée.

Dans ce contexte tendu, la France n'a pas été épargnée.

Le 13 octobre dernier, un attentat a frappé le lycée Gambetta d'Arras : Dominique Bernard, professeur de

français, a été tué, un enseignant d'EPS et deux membres du personnel ont été blessés par un ancien élève radicalisé. Cet acte odieux nous rappelle l'assassinat de Samuel Paty il y a trois ans.

Une fois encore, c'est au nom d'une religion déformée et pervertie par des fanatiques qui confondent religion et radicalisme et qui contestent les valeurs de démocratie, de laïcité et d'enseignement chères à la France, que cet acte barbare a été commis.

Ces deux drames à 3 ans d'intervalle démontrent que les enseignants sont en première ligne pour défendre les valeurs de la République et pour transmettre les savoirs aux jeunes.

Il est important de reconnaître le travail et le dévouement des enseignants. Ils s'investissent sans relâche pour offrir une éducation de qualité aux enfants, en dépit des défis auxquels ils sont confrontés. Leur travail est essentiel pour le développement des jeunes et mérite d'être honoré. Ils ont un impact significatif sur la vie des enfants en les aidant à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour comprendre le monde dans lequel ils vivent. Les enseignants sont également des modèles pour les élèves, les encourageant à poursuivre leurs rêves et à découvrir et développer leur potentiel. La municipalité tient à saluer leur professionnalisme, leur dévouement et leur passion.

Dans ce climat incertain, notre commune doit faire preuve de résilience et de dynamisme.

C'est ce que vos élus et les personnels communaux s'efforcent de faire au quotidien en poursuivant les initiatives pour améliorer la qualité de vie et les projets et actions pour améliorer notre cadre de vie.

Vous trouverez au fil des pages, les réalisations du second semestre de cette année.

Pour faire suite à des départs et à des arrivées dans les différents services, la municipalité a engagé une réorganisation des services

afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des habitants. Cette réorganisation vise à optimiser les ressources humaines, simplifier les démarches administratives et renforcer la qualité du service public.

Ces changements s'accompagnent également d'investissements budgétaires pour préparer l'avenir de notre commune, en particulier par l'achat de nouveaux équipements matériels et technologies.

Je tiens à remercier l'ensemble des services et l'équipe municipale qui s'investissent au quotidien pour le bien de tous, mais aussi les associations locales et les bénévoles qui animent notre commune et contribuent au renforcement du lien social.

Chers habitants, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli ensemble cette année, malgré les difficultés. Nous vous remercions de votre confiance et de votre implication dans la vie communale.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024 ; poursuivons nos efforts pour valoriser notre patrimoine local, renforcer la solidarité entre les habitants, lutter contre l'isolement des personnes âgées et œuvrer collectivement à la transition écologique.

Retrouvons-nous dès le samedi 13 janvier à 15h dans la salle des fêtes d'Ingrandes pour échanger nos vœux de vive voix.

Daniel Sans-Chagrin
Maire de Coteaux-sur-Loire





COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL : LES RECETTES

COMME LES PARTICULIERS, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DOIVENT GÉRER LEUR BUDGET ET DÉTERMINER LES RECETTES DONT ELLES DISPOSENT POUR DÉCIDER DES DÉPENSES (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT) QU'ELLES VONT PRIVILÉGIER.

Ce budget est plus complexe qu'un budget ménager, car il évalue les recettes à encaisser et les dépenses à faire sur une année.

Les recettes communales sont les ressources financières dont dispose une commune pour couvrir ses dépenses. Elles sont constituées de plusieurs éléments, tels que les impôts locaux, les dotations de l'État, les taxes et redevances, les subventions, les produits des services.

Recettes de fonctionnement :

- Les impôts locaux et taxes :
- Taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- Taxe d'aménagement versée par les particuliers après obtention d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, autorisation préalable) et réalisation des travaux correspondant).
- Contribution économique territoriale due par les entreprises et les personnes exerçant une activité professionnelle non salariée (cotisation foncière) et versée aux communes et EPCI (établissements publics de coopération intercommunale).
- Droits de mutation à titre onéreux (DTMO) ; il s'agit d'un impôt partagé entre les départements, les communes et très minoritairement l'État lors des transactions immobilières ; pour les communes,

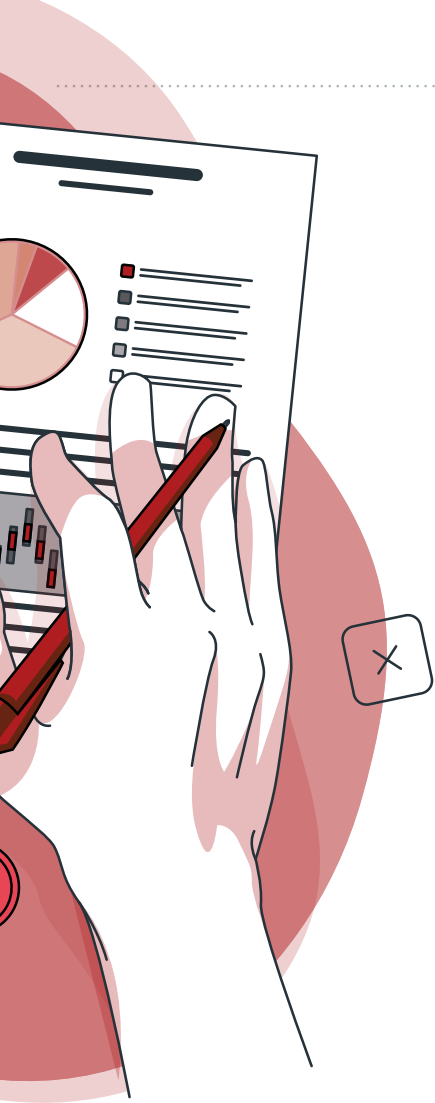
il s'agit de la taxe additionnelle à la taxe de publicité foncière et aux droits d'enregistrement. Ces taxes correspondent pour partie à ce que l'on appelle communément frais de notaire (80 à 85% des frais d'acquisition lors d'un achat dans l'ancien reviennent aux communes).

Ces impôts représentent 52% des recettes de fonctionnement de notre commune.

Dotations et Participations

La dotation globale de fonctionnement (DGF) ; c'est la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Elle est globale et la commune l'utilise librement.

Elle comprend une part forfaitaire (tronc commun perçu par toutes les collectivités bénéficiaires) et une part appelée péréquation pour les collectivités les plus défavorisées (pour notre commune, il s'agit de la dotation de solidarité rurale).



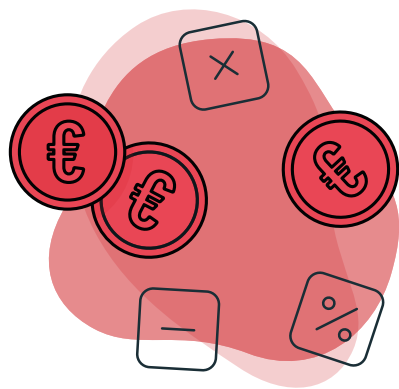
La commune reçoit également de l'État une aide pour la mise en place de la tarification à 1€ pour les cantines scolaires.

Le montant de ces aides correspond à 37% des recettes.

Autres recettes :

Revenus forestiers, participation des familles à la cantine, concessions des cimetières, droits de chasse, agence postale, occupation du domaine public et locations, revenus d'immeubles...

Ces produits représentent 11% de nos recettes.



Recettes d'investissement :

- Subventions reçues de l'État (DETR dotation d'équipement des territoires ruraux) permettant de financer des opérations d'investissement (entre autres, construction ou rénovation de bâtiments communaux comme la mairie par exemple).
- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : la loi fixe les priorités éligibles à ces financements (rénovation thermique et transition énergétique, mise aux normes et sécurisation des bâtiments publics, développement d'infrastructures favorisant la mobilité ou la construction de logements, développement du numérique et de la téléphonie mobile, travaux sur des bâtiments scolaires, réalisation d'hébergements et d'équipements publics liés à l'accroissement de la population).
- Subvention de la Région à travers le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (demande de subvention en cours pour la rénovation des ateliers municipaux) ou par le biais du PNR (Pays de Loire Nature (financement des travaux d'aménagement sur le site du belvédère de St Michel).
- Subvention du Département (FDSR Fond de Développement et de Solidarité Rurale) ; à ce titre, la commune a obtenu des aides pour le réaménagement de la mairie et pour l'achat de gros matériels de chantier.
- Les amendes de police : reversement par l'État d'une partie de celles-ci pour financer la sécurisation et l'aménagement de zones accidentogènes.
- Les fonds de concours (participation d'un EPCI pour aider à la réalisation d'un équipement) par exemple du SIEL (Syndicat intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire) à travers les projets « sobriété énergétique » (matériaux bioressourcés...).
- Les ventes de terrains et d'immeubles.
- Les reversements du fonds de compensation de la TVA sur investissements.



INFORMATION SUR LA TAXE FONCIÈRE 2023

Les habitants qui sont redevables de la taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties ont constaté cette année encore une augmentation de son montant.

À la lecture de votre avis d'imposition, vous pouvez constater qu'en 2023, ni la commune ni la communauté de communes n'ont augmenté les taux d'imposition (38,06% pour la commune, 1% pour la CCTOVAL).

De même vous pouvez remarquer que les taux de la taxe sur les ordures ménagères ont légèrement baissé, passant de 16,35% en 2022 à 15,21% en 2023, pour harmoniser les taux sur l'ensemble des communes.

L'augmentation est due exclusivement à l'inflation ; en effet, comme nous l'avons expliqué dans le bulletin municipal de janvier 2023, les parlementaires votent chaque année, dans le cadre de la loi de finances, une revalorisation des bases locatives cadastrales qui sont indexées sur l'inflation.

Pour l'année 2023, la valeur locative a été revalorisée de 7,1% (contre 3,4% en 2022), **ce qui constitue la plus forte hausse en près de 40 ans.**

Cette hausse s'applique à toutes les communes et s'applique à la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties comme à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Rappelons que les communes sont, tout comme les particuliers, fortement touchées par l'inflation et par l'augmentation des coûts de viabilisation.



PERSONNELS COMMUNAUX : RENOUVELLEMENT DANS TOUS LES SERVICES

L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ PONCTUÉE PAR PLUSIEURS DÉPARTS
AU SEIN DES PERSONNELS COMMUNAUX ;

deux d'entre eux ont pris leur retraite après plusieurs années au service de la commune,
d'autres sont partis occuper de nouvelles fonctions dans d'autres collectivités.

ÉCOLES, CANTINES ET LOCAUX COMMUNAUX

Priscilla Cardarelli au restaurant scolaire de l'école Proust (en remplacement de Nadia Dohin), **Françoise Bailly** au restaurant scolaire de l'école Vincent Gérard et **Mireille Guet** pour celui de l'école Pinson, assurent le contrôle des livraisons des repas et les tâches liées à l'élaboration, au réchauffage et au service des repas ainsi que le nettoyage de la vaisselle et l'entretien des locaux.

Surveillance pendant la restauration scolaire : **Nathalie Carré**, **Valérie Cornélie** et **Nathalie Ragain** pour les petits à la cantine de l'école Proust, **Isabelle Clenet** pour les enfants de la cantine de l'école Pinson, **Chaïma Kaamouchi** et **Laurence Vincent** pour les élèves de l'école Vincent Gérard pendant la pause méridienne et après l'école en attendant l'arrivée des cars.



Elle nous a rejoints
Isabelle Clenet

Assistance aux enseignants : **Nathalie Carré** et **Valérie Cornélie**, agents techniques pour l'école maternelle Proust (assistance aux enseignantes de PS/MS et MS/GS), **Julien Guillaume** pour les GS/CP de l'école Pinson le matin.



Elle nous a rejoints
Chaïma Kaamouchi

Isabelle Clenet complète son service par l'entretien de l'école et des locaux communaux du quartier de St Michel, **Nathalie Carré** est chargée de l'entretien du Clos du Poète et de la salle des fêtes du quartier d'Ingrandes, **Valérie Cornélie** du nettoyage de l'école Proust et **Nathalie Ragain** du nettoyage de l'école Vincent Gérard et des locaux communaux de St Patrice.



Il nous a rejoints
Julien Guillaume

Ophélie Chapdelaine enfin, succède à Marie Kergall pour initier les enfants de nos 3 écoles à la musique (30mn par semaine pour les classes de maternelle et 45 mn par semaine pour les primaires), en s'appuyant sur les projets pédagogiques des enseignants.

Merci à ces personnels
qui veillent au bien-être de nos écoliers.



SERVICE ADMINISTRATIF

Suite au départ de Caroline Pouzet dans le Maine et Loire et à celui d'Isabelle Gasnet au service des permis de conduire à Tours, la commune a recruté deux nouvelles secrétaires, **Charlène Foulon** et **Marie-Lou Séville**.



Elle nous a rejoints
Charlène Foulon

Charlène Foulon, gestion des ressources humaines (suivi des dossiers de l'ensemble des personnels, gestion des contrats, des arrêtés, des salaires, de l'organisation du travail dans les cantines et du ménage).

Sophie Martin, préparation et suivi du budget, de la comptabilité et des marchés.

Marie-Lou Séville, gestion des affaires scolaires et de la cantine (inscriptions, annulations, commande des repas), enregistrement du courrier, aide dans les fonctions d'accueil et le traitement des demandes d'urbanisme.

Claire Castereau, en charge de l'accueil, des dossiers d'urbanisme et de l'état civil.



Elle nous a rejoints
Marie-Lou Séville

Martine Judalet en poste à l'agence postale de Saint-Michel, accueil physique et téléphonique des clients de la poste et toutes les activités liées au service postal, aide à la gestion de la restauration scolaire.

Toutes sont attachées à la qualité du service public et sont complémentaires dans ces missions.

SERVICES TECHNIQUES

Rappelons que la commune s'étend sur 44,15 km², qu'elle comporte 69 km de voirie, l'équivalent de 923 km à faucher, de nombreux bâtiments communaux à entretenir et que l'équipe ne manque pas de travail. Les agents veillent à l'entretien du cadre de vie et à son embellissement. Ils sont sur tous les fronts et répondent également aux urgences.

Alors, si les habitants peuvent parfois penser que les travaux ne sont pas faits assez rapidement et en sont frustrés, chaque habitant peut éviter de leur donner une surcharge de travail en assurant ses obligations (entretien des trottoirs devant chez-soi, débroussaillage et élagage de ses arbres...).

Nous sommes tous responsables de la qualité de vie dans notre communauté et nous pouvons et devons prendre notre part.



Il nous a rejoints
Yoann Rousseau



Il nous a rejoints
Morgan Lamé

Morgan Lamé (spécialiste en mécanique agricole) et **Yoann Rousseau** viennent compléter l'équipe composée de **Maxime Bonnin**, **Paul-Louis Bordeaux**, **Christophe Declercq** et **Xavier Poitevin** et encadrée par **Guillaume Bellanger**, responsable des services techniques, pour l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie, des cimetières et des espaces verts de la commune.



LA MAIRIE INVESTIT DANS DE NOUVEAUX ENGIN DE CHANTIER

La municipalité a décidé d'acheter de nouveaux engins de chantier pour remplacer les vieux matériels devenus obsolètes et coûteux à entretenir. Cette décision s'inscrit dans la volonté de moderniser les équipements et d'améliorer la qualité des travaux publics réalisés sur le territoire.

Les engins étant vétustes et pratiquement hors d'usage, la commune devait faire appel à des intervenants extérieurs.

Le coût des prestataires de services assurant les travaux d'entretien est en forte augmentation du fait du renchérissement des prix du carburant et de la main d'œuvre.

Les aléas climatiques nous obligent à intervenir rapidement lors d'orages violents ou de pluies importantes pour assurer la sécurité des habitants et de leurs biens. Il est nécessaire d'assurer l'entretien régulier des fossés afin d'éviter les débordements en cas de pluies diluviennes.

Les dérèglements climatiques nous imposent également de faucher plusieurs fois en saison les bas-côtés de routes et chemins communaux afin d'assurer la prévention face aux risques d'incendie ou sur des zones devenues accidentogènes du fait de la hauteur de la végétation.



La commune ayant un massif forestier important, classé en risque maximum en matière d'incendie, il faut également veiller à l'entretien des pare-feux et bermes.

Sans matériel adapté, nous sommes démunis pour faire face à ces incidents et tributaires d'intervenants extérieurs et de leur disponibilité.

D'autre part nous serons dans l'obligation d'effectuer des travaux d'entretien permanent pour répondre aux obligations légales de débroussaillage (OLD).

Les nouveaux engins de chantier sont plus performants, plus respectueux de l'environnement et plus adaptés aux besoins des différents chantiers (entretien et fauchage des bas-côtés des routes et chemins communaux, entretien des fossés et des pare-feux).

Ils permettront de réaliser des travaux plus rapides, plus efficaces et plus sécurisés. Ils offriront également plus de confort et de sécurité aux agents municipaux qui les utiliseront.

La municipalité a choisi d'acheter ces engins de chantier plutôt que de les louer, afin de disposer d'un matériel toujours disponible.

L'achat représente un investissement important, mais rentable sur le long terme.

Elle a bénéficié d'aides financières et a pu revendre ses anciens engins à d'autres professionnels

Ces achats ont porté sur :

- **Un tracteur pour le fauchage, l'entretien des bermes et autres espaces**, d'une puissance minimale de 95 CV, 4 cylindres turbo, 4 roues motrices, 1 gyrophare + tri flash, *pour un montant de 182 400 € TTC.*

Il est équipé en outre :

- » D'une broyeuse d'accotement ou « coulissante »
- » D'une épareuse



PRÉVENTION DES RISQUES

La commune poursuit l'unification des documents relatifs à la prévention des risques. Après le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (employés communaux) et le Plan Communal de Sauvegarde (actions prévues en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires), c'est maintenant le DICRIM qui a été rédigé pour l'ensemble du territoire.

Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est un document obligatoire, réalisé par le Maire pour informer les habitants de la commune sur les risques naturels et technologiques qui les concernent, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde, sur les moyens d'alerte en cas de risque et sur les consignes de sécurité individuelle.

Les risques pour la commune concernent principalement les risques d'inondation, les feux de forêt, les mouvements de terrain, le risque sismique (faible), les risques climatiques (canicule, grand froid, tempêtes, fortes précipitations), le risque nucléaire lié à la proximité de la centrale de Chinon et le risque lié au transport de matières dangereuses.

Après élaboration, ce document communal a été transmis aux services compétents de la Préfecture d'Indre-et-Loire pour validation.



Il est consultable en mairie et téléchargeable au format .pdf sur le site internet de la commune :

» <https://coteaux-sur-loire.fr/ma-mairie/dicrim/>



Entretien des pare-feux

à améliorer le cadre de vie des habitants et à valoriser le patrimoine communal.

- Une pelleteuse sur roues d'environ 6 tonnes équipée d'une lame niveleuse, d'un bras pour équipement de godets de curage et trapèze pour l'entretien et le curage des fossés pour un coût de 44 400 € TTC.

Depuis son acquisition, de nombreux travaux ont été effectués sur la commune :

- » nettoyage des fossés, création de saignées, notamment rue des Mauvillains, rue de Fontenay, rue des Marronniers, rue des Ormeaux, chemin des Chenaies, fossé de la rue Ferrée, nettoyage de la Gironde. D'autres travaux vont suivre.

Nous espérons que ces nouveaux engins de chantier contribueront

POINT SUR LE PLU

L'élaboration du PLU est entrée dans sa 2ème année. Après le diagnostic foncier des différentes zones de la commune, nous travaillons au projet de territoire en fonction de nos contraintes et de nos richesses environnementales.

La loi climat et résilience du 22 août 2021 limite les effets négatifs de l'artificialisation des sols, et prévoit des mesures et outils pour atteindre un objectif de «zéro artificialisation nette» :

- Division par deux d'ici 2031 de la consommation des sols observée entre 2011 et 2021.
- Fin de l'artificialisation nette à l'horizon 2050.

À cette contrainte pour l'urbanisation de la commune s'ajoute l'impact des zones inondables, inconstructibles, les zones Natura 2000, ZNIEFF, boisements, landes, prairies, zones humides à préserver et zones AOC.

Nous sommes entrés dans la phase PADD (plan d'aménagement et de développement durable) portant sur la consommation foncière future (projections démographiques et besoin en logements).

Orientations :

- Population et habitat (croissance démographique) et scénarios démographiques
- Volet économique (artisanat et commerce)
- Volet touristique
- Volet agricole et viticole (interdire l'urbanisation des secteurs AOC plantés à la date de l'approbation du PLU)
- Équipements publics structurants
- Milieux physiques et enjeux environnementaux
- Risques (feux de forêts et inondations)
- Développement durable
- Mobilité
- Changement de destination de certains bâtiments
- Prise en compte des besoins liés au futur demi échangeur du secteur d'INGRANDES DE TOURAINE.

C'était l'objet de la réunion publique le 22 septembre dernier.

L'élaboration du PADD devrait se conclure début 2024, après consultation des personnes publiques associées, principalement les services de l'État, qui peuvent s'y opposer.



TRAVAUX RÉALISÉS DANS LA COMMUNE

La municipalité continue à se mobiliser, en s'appuyant sur l'équipe des agents techniques, pour entretenir ou rénover les bâtiments publics et les voiries.



TRAVAUX DANS L'ANCIENNE COOPÉRATIVE SITUÉE RUE MARCHAND

Elle a été réaménagée en garage pour permettre d'y sécuriser les nouveaux engins de travaux et les véhicules communaux.

Une ouverture a été faite avec pose d'un rideau métallique et une porte a été créée pour l'accès du comité des fêtes au local. Une ouverture a été bouchée et une alarme a été installée.

Le montant des travaux s'élève à 12 225,06 € avec une subvention de l'État de 4 890,02 €.



PENDANT L'ÉTÉ, DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS LES BÂTIMENTS SCOLAIRES

Des travaux d'aménagement et d'agrandissement dans le restaurant scolaire de l'école Proust pour l'adapter au nouveau fonctionnement (repas fournis par le prestataire API) ont été effectués.

Le mur séparant la salle de restauration de la cuisine a été abattu, ce qui a permis d'agrandir la salle, des travaux indispensables pour recevoir la cinquantaine de petits convives chaque midi.

Les équipements nécessaires (réfrigérateur pour recevoir les plats en liaison froide et four pour le réchauffage) ont été installés.

Le coût des travaux de plomberie et électriques s'élève à 2 329,17 €, celui des matériels à 7 347,07 €.

La démolition du mur et les peintures ont été effectuées par les employés communaux.

Les agents techniques ont posé des cloisons et des portes dans les sanitaires des écoles Proust et Pinson.

Elles permettent de séparer les WC et répondent aux normes d'accueil des enfants en respectant leur intimité.

Le montant des matériaux s'élève à 3 898,42 €.

À la demande de l'inspectrice de la Direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, les poignées de porte et les verrous ont été déplacés sur les 2 WC adultes de l'école Proust.

En effet, ces locaux sont maintenant mutualisés entre l'école et le périscolaire. Il fallait donc que les poignées, installées en hauteur à l'origine, soient accessibles aux enfants de primaire qui fréquentent ce périscolaire.





RENOUVEAU AU CLOS DU POËTE

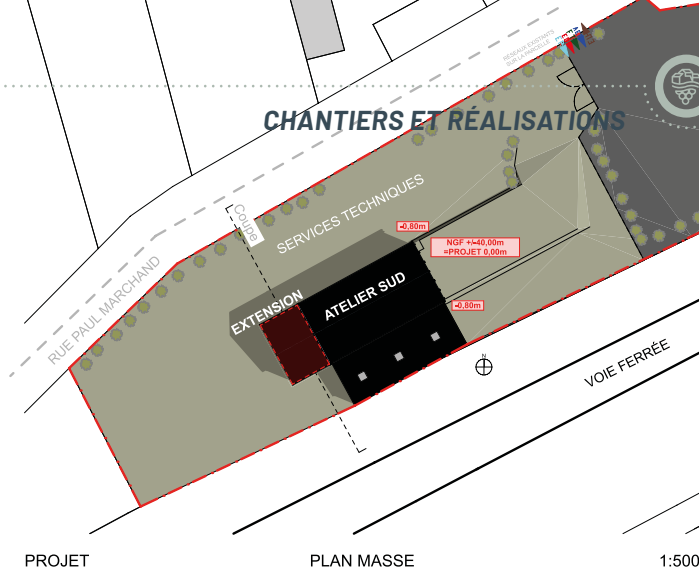
Comme indiqué dans le bulletin de juillet, la municipalité a souhaité faire de ce lieu un espace privilégié pour les jeunes enfants.

Après l'ouverture du mur et des travaux d'isolation et d'électricité, la bibliothèque a trouvé une nouvelle jeunesse, grâce à l'implication des bénévoles, de 2 élus et des agents techniques (remplacement des papiers peints défraîchis et vieillots par une peinture claire, pose d'un revêtement de sol adapté).

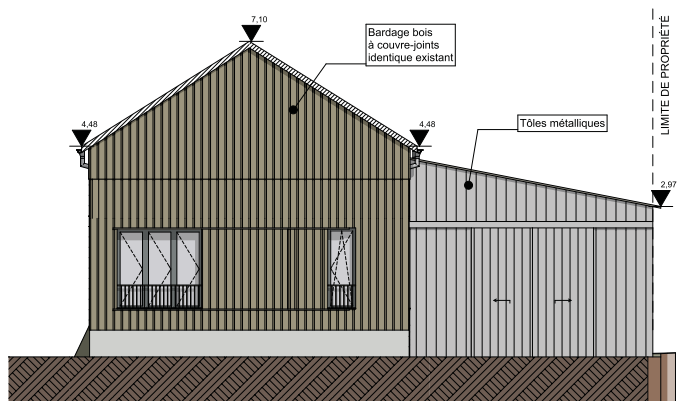
Un grand merci aux bénévoles pour leur investissement dans ce projet.

Le coût de ces travaux s'élève à 9 034,71 €.

De nouveaux équipements sont achetés pour répondre aux nouveaux objectifs de ce bâtiment.



PROJET PLAN MASSE 1:500



PROJET FACADE OUEST 1:100

EXTENSION ET MISE AUX NORMES DES ATELIERS TECHNIQUES

La commune envisage la mise aux normes du bâtiment existant et l'extension de ce bâtiment.

Le projet répond à une obligation d'aménagement des locaux sanitaires et aux besoins de stockage des outils et matériaux.

Suite à la création de la commune, le personnel technique se trouve maintenant réuni en ce même lieu.

Les sanitaires, vestiaires et espace collectif ne sont plus aux normes en vigueur par rapport au triplement des effectifs.

Les ateliers regroupent l'ensemble de l'outillage et appareillage correspondant aux besoins d'une commune de près de 2000 habitants ; un réaménagement et un agrandissement de ces locaux s'imposent.

La nouvelle construction se fera à partir de matériaux biosourcés concernant les cloisons, les plafonds, les combles, les rampants et les pignons.

Une cuve de récupération des eaux de pluie de 25 000 litres est prévue.

Sur la toiture, des panneaux solaires pour les besoins en énergie électrique des bâtiments seront installés ainsi que 2 bornes de recharge pour nos véhicules techniques électriques.

Cette extension et la mise aux normes de nos ateliers nous permettront d'être en conformité avec les normes sanitaires et feront de ce bâtiment un ensemble répondant aux indispensables économies d'énergies et de fluides.

Le coût est estimé à 241 941.65 € HT.

La commune a sollicité une subvention auprès de l'État, au titre de la dotation des territoires ruraux (DETR), de 84 258.65 € et une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du fond de solidarité rurale (FDSR) du montant le plus élevé possible.



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS : LE RENOUVELLEMENT ET LA CONTINUITÉ

Comme l'année dernière, les élèves de primaire ont élu leurs conseillers municipaux.

Suite au départ des élus de CM2 au collège, il fallait renouveler une partie du conseil et élire 4 élèves de CM1 pour rejoindre les 6 élus de CM2 (anciens CM1 de 2022-2023).

Après avoir défendu leurs programmes : protection de l'environnement, bien vivre ensemble, cadre de vie... 5 élèves de CM1 se sont présentés aux suffrages de leurs camarades de CE1, CE2, CM1 et CM2, enthousiastes et soucieux de poursuivre les actions engagées par le conseil précédent : **Maël Archer, Noé Clément-Prault, Stanley Maurice, Jade Pinsard et Marie Toublanc**

À l'issue de la campagne électorale, les élections se sont tenues le mardi 10 octobre et le jeudi 12 octobre suivies du dépouillement le 12 octobre sous la présidence de Patrick Lizon, Florian Goré et Mireille Dirocco.

À l'issue du scrutin, le nom des élus a été annoncé.

Pour les filles, **Jade Pinsard et Marie Toublanc**, pour les garçons, **Stanley Maurice et Noé Clément-Prault** rejoignent donc leurs camarades de CM2 : **Théo Besson, Sasha Bouchet, Célia Charbonnier, Pauline Pouilloux, Lou-Anne Six-Vrignaud, Gabriel Vuillemot.**

Le nouveau conseil a été installé par Daniel Sans-Chagrin en présence de membres du conseil municipal. Les jeunes conseillers ont procédé à l'élection de leur maire et de deux adjoints (une fille et un garçon pour respecter la parité).

Huit se sont présentés pour briguer ces fonctions.

Ont été élus:

Maire - **Théo Besson**

1^{er} adjointe : **Célia Charbonnier**

2^{ème} adjoint : **Gabriel Vuillemot**

Il ne leur reste plus qu'à se mettre au travail pour découvrir le fonctionnement de la commune, participer aux différentes manifestations (commémorations du 11 novembre et du 8 mai, vœux du Maire...) et s'exercer à la pratique de la démocratie, accompagnés dans cette démarche par les conseillers membres de la commission « Enfance, Jeunesse, Solidarité ».



UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE

Michel Gravioux, employé communal aux services techniques, a fait valoir ses droits à la retraite le 1er décembre 2023.

Il a été embauché en 2006 par l'ancienne commune de St Patrice pour ses diplômes et pour ses compétences dans le bâtiment, la voirie et en tant que conducteur d'engins. Il a fait profiter la commune de ses nombreuses compétences. Pendant toutes ses années, Michel Gravioux a fourni un travail de qualité, toujours disponible et présent lors d'interventions de jour comme de nuit. **Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée.**

UN PASSAGE PIÉTONS COLORÉ POUR SÉCURISER LES ÉCOLIERS

Lors de ses réunions de travail avec des conseillers adultes, au cours de l'année scolaire passée, le conseil municipal d'enfants avait souhaité renforcer la sécurité des élèves aux abords de l'école Vincent Gérard et avait proposé qu'un passage piéton coloré soit réalisé rue de l'abbé Fleurat.

Ce dispositif a pour but de faire ralentir les automobilistes et d'attirer leur attention sur la présence de l'école et le passage de piétons.

En effet, si des passages protégés répondant à la réglementation de la sécurité routière, existent devant les écoles Proust et Pinson, il n'y en a pas au niveau de l'école Vincent Gérard.

Pour répondre à cette demande, un passage coloré a donc été peint par les agents techniques début septembre.

Ce projet s'inscrit dans une démarche citoyenne et éducative qui vise à impliquer les enfants dans la vie de la commune.



LE RECYCLAGE, UN GESTE CITOYEN

Les colonnes de tri des textiles sont des points dédiés à la collecte des vêtements et linge abîmés et des articles en cuir usés.

De couleur blanches elles sont généralement installées à côté des bennes à papier et à verre. Les objets collectés sont triés en fonction de leur état. Ceux qui peuvent être réutilisés sont séparés de ceux qui seront transformés.

Ces colonnes sont un moyen facile et pratique de donner une deuxième vie à ces objets.

Vous pouvez déposer tous les textiles et chaussures, même usés ou déchirés, à condition qu'ils soient propres et secs.

Les articles humides ou mouillés risquent de contaminer les autres et de générer de la moisissure, rendant leur valorisation impossible.

Les chaussures doivent être attachées par paire et l'ensemble placé dans un sac bien fermé.

La matière tirée des déchets recyclés permet de créer de nouveaux objets. Le recyclage permet de leur redonner de la valeur et crée de l'activité autour des métiers de la collecte, du tri et du recyclage.

N'hésitez pas à déposer dans le point de collecte le plus proche de chez vous vos articles usés pour leur donner une 2ème vie :

- Route de Langeais, à la sortie du bourg de St Michel ;
- Près de la gare du quartier de St Patrice ;
- près du cimetière dans le quartier d'Ingrandes.

COMMENT SACCAGER UN PAYSAGE

Vous êtes nombreux à avoir été surpris par la construction d'une installation électrique route du coteau à la limite de l'agglomération de Saint-Michel.

Il s'agit d'un accumulateur d'électricité, destiné à injecter du courant dans le réseau pendant les pointes de consommation.

Par la même occasion, cet équipement est complété par des bornes de recharge pour véhicules. Ce type d'équipement permet de soulager les centrales de production d'énergie.

C'est incontestablement utile.

Là où le bât blesse, c'est l'emplacement choisi, qui défigure une entrée de Saint-Michel. La commune s'y est opposée, mais la préfecture a validé la construction à cet endroit.

La commune dépense de l'énergie à embellir ses espaces publics et entrées de bourg (voir par ailleurs

dans ce bulletin), et d'autres ne se gênent pas pour les défigurer.

C'est dommage !





1 FLEUR POUR COTEAUX-SUR-LOIRE, UN FLEURISSEMENT ET UNE GESTION DES ESPACES VERTS RÉCOMPENSÉS !

Depuis plusieurs années notre commune s'efforce d'améliorer et d'harmoniser le fleurissement et les espaces verts sur l'ensemble de ses 3 quartiers pour rendre notre cadre de vie plus agréable. Le travail et l'implication de nos employés communaux dans ce projet municipal nous ont permis chaque année d'améliorer notre évaluation par le jury de la Société d'Horticulture de Touraine (SHOT) dans le cadre du Concours «Villages fleuris».



L'équipe visait pour 2023 l'obtention de la 1ère fleur. Un objectif ambitieux! Il nous fallait déjà être sélectionnés parmi les communes « 4 pétales » d'Indre et Loire pour y prétendre.

Le 7 février dernier, Coteaux-sur-Loire faisait partie des 8 communes sélectionnées en Indre et Loire.

Tout un projet de création et de gestion des espaces verts a été élaboré en équipe, autour du thème «Entre Loire & vignes».

Chaque membre de l'équipe de Guillaume Bellanger, responsable de l'équipe technique et des espaces verts, s'est fortement impliqué dans la création de nouveaux massifs, la plantation, la conception de structures métalliques, l'entretien et l'arrosage !

Et leur travail a été récompensé !

Après plusieurs passages d'un binôme de la SHOT, le passage d'un super jury en juillet, le dossier de notre commune a été présenté et soutenu auprès du Département : la 1ère fleur nous était attribuée, ainsi qu'un prix départemental pour la qualité du fleurissement de nos entrées de village !

Alors un GRAND BRAVO à Guillaume et son équipe qui, par leur créativité et leur travail, ont permis à Coteaux-sur-Loire d'obtenir cette labellisation qui récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie !

SUITE À UN PROBLÈME DE FABRICATION, LA DISTRIBUTION DES BACS NOIRS, POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES, A ÉTÉ RETARDÉE.

Le calendrier sera le suivant :

Quartier Ingrandes

Ancienne mairie, Place de l'église

- Le mardi 6 février 2024
 - » 08h/12h et 15h/19h
- Le mercredi 7 février 2024
 - » 08h/12h et 15h/19h

Quartier Saint-Patrice

Pavillon du Jardinier, Place de la Gare

- Jeudi 8 février 2024
 - » 15h/19h
- Vendredi 09 février 2024
 - » 09h/12h et 14h/19h
- Samedi 10 février 2024
 - » 09h/13h
- Lundi 12 février 2024
 - » 15h/19h

Quartier Saint-Michel

Salle des fêtes

- Mardi 13 février 2024
 - » 08h/12h et 15h/19h
- Mercredi 14 février 2024
 - » 08h/12h et 15h/19h
- Vendredi 16 février 2024
 - » 09h/13h et 14h/18h

Chaque habitant devra apporter un justificatif de domicile et prévoir un véhicule pour le transport du bac.



LE TRANSPORT SOLIDAIRE EST PRÉSENT SUR VOTRE COMMUNE ON RECHERCHE DES BÉNÉVOLES CONDUCTEURS OCCASIONNELS

Envie de donner du temps ?

Envie de s'inscrire dans un projet d'entraide et créateur de lien social ?

Permettre à ses voisins non véhiculés de se déplacer pour :

- RDV médicaux
- Prendre le train ou le bus
- Voir ses proches
- RDV liés à l'emploi
- Faire ses courses
- RDV administratifs

Indemnité de 0,32€ / km parcourus versée par la personne transportée

Plus d'informations au 07 66 52 68 91
mobilité-solidaire.fd37@famillesrurales.org

Familles rurales
Touraine Ouest
Val de Loire

LE TRANSPORT SOLIDAIRE PAR FAMILLES RURALES

En milieu rural, quand il est question de mobilité, c'est souvent la solidarité qui prime !

Familles Rurales 37 met en place sur la communauté de communes un transport solidaire permettant aux personnes ne pouvant se véhiculer par elles-mêmes de pouvoir aller à leurs rendez-vous médicaux, participer à des temps de loisirs, aller voir leurs proches, aller faire ses démarches administratives, etc.

Tout cela par l'appui de bénévoles conducteurs disponibles et solidaires du territoire.

Ces demandes de transports répondent à des besoins ponctuels, et la personne bénéficiaire de ce

dispositif indemnise le conducteur bénévole à hauteur de 0,32 euros pour chaque kilomètre parcouru par le bénévole.

Afin que ce projet continue de se développer pour répondre au mieux aux différentes demandes, nous recherchons toujours des personnes souhaitant s'investir comme bénévole, disponibles et souhaitant faire vivre la coopération et l'entraide dans nos communes.

Ce bénévolat se greffe aux disponibilités des personnes et est assuré par le contrat d'assurance de Familles Rurales.

Si vous êtes intéressés pour devenir bénévole-conducteur ou habitant bénéficiaire de ce dispositif de transport solidaire, vous pouvez nous joindre au 07 66 52 68 91 ou à «mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org»

N'hésitez pas à vous renseigner pour faire vivre l'entraide et la solidarité dans nos communes.

DE NOUVELLES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Lors de sa dernière réunion, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a abordé le sujet des personnes âgées isolées et des personnes handicapées à mobilité réduite de notre commune.

L'isolement et la solitude sont hélas trop présents dans notre société actuelle.

Les membres ont envisagé un plan d'action en mobilisant des bénévoles.

Après constitution d'une équipe constituée de membres du CCAS et de bénévoles, et après concertation et échanges avec nos aînés pour définir leurs besoins et leurs souhaits, des visites seront organisées.

Des rencontres intergénérationnelles pourront également être programmées.

L'objectif est que nos aînés, trop souvent isolés, retrouvent un lien social et amical dans notre commune.

LES ESPACES SANS TABAC DANS LA COMMUNE : POURQUOI ET COMMENT ?

Un arrêté a été pris par le Maire, après délibération du conseil municipal, pour délimiter des espaces sans tabac. Il s'agit de lieux publics extérieurs, désormais interdits aux fumeurs.

Objectif :

- Réduire l'incitation à la consommation des jeunes, en limitant leur exposition à la fumée et aux modèles de fumeurs.
- Éliminer l'exposition au tabagisme passif, nocif même en plein air, en particulier pour les personnes fragiles.
- Promouvoir des espaces publics protégés.
- Préserver l'environnement des mégots de cigarettes.
- Modifier les consommations responsables de trop nombreux décès.

Lieux concernés :

La consommation de tabac est interdite dans un périmètre de 50 mètres aux abords :

- Des écoles et de l'accueil de loisirs.
- Des aires de jeux accueillant des enfants.

Respecter les espaces sans tabac :

Ce sont des zones de prévention et d'éducation qui reposent sur le civisme et la responsabilité de chacun d'entre nous. Il y est donc demandé de ne pas fumer.

Comme de nombreuses villes de France qui ont pris ce type de mesures, la commune est soutenue dans cette démarche par la Ligue contre le cancer.

Les élus du conseil municipal d'enfants sont associés à cette campagne de prévention.



LE 13 JUILLET EN SOIRÉE,

les Costelligériens de nos trois quartiers se sont retrouvés pour fêter ensemble cette fête nationale sur le site du stade d'Ingrandes.

Installés sous les arbres à la lueur des lampions accrochés pour l'occasion par l'équipe technique, après un apéritif offert par la mairie, les participants ont sorti de leur panier un pique-nique souvent bien garni et partagé entre les convives de la table.

Une très belle ambiance pour cette soirée animée par le groupe Evidence que nous aurons plaisir à retrouver l'année prochaine, le 13 juillet également.

Merci à toute l'équipe de l'ALSH qui a tenu la buvette sans faillir jusqu'à la fin de la soirée et à nos artificiers qui nous ont offert un beau spectacle pyrotechnique !

Vous le savez peut-être, pour réduire les risques d'incendie de nos massifs forestiers accrus lors du tir d'un feu d'artifice en été, la Préfecture a exclu certaines zones de tir. Le centre bourg du quartier de St Patrice ainsi que le site du gymnase sur St Michel en font partie.

Aussi pour mettre un maximum de chances de notre côté et parce que le site s'y prête (zone ombragée, parking, pas de nuisance sonore pour le voisinage) nous organiserons désormais chaque année, jusqu'à nouvel ordre, la fête nationale sur le site du stade d'Ingrandes.



SAINT-MICHEL 2023 : UNE FOIRE D'EXCEPTION !

L'organisation s'annonçait compliquée : fin août seulement un 1/3 des exposants habituels étaient inscrits ! Mais à partir de mi-septembre tout s'est débloqué.

La météo annoncée étant favorable, exposants traditionnels ainsi que brocanteurs et participants au vide-greniers se bouscuaient pour obtenir un emplacement lors de notre traditionnelle foire de la Saint-Michel.

Les visiteurs s'y sont pressés, nombreux ! Les chineurs également, curieux de découvrir le pôle brocante/vide-greniers.

Les enfants ont retrouvé le stand maquillage, les structures gonflables, les balades à poney proposées par



Touraine cheval et ont également pu pratiquer la moto ou le quad sur le circuit de Racing Car.

La nouvelle animation du laser game mobile a remporté un franc succès auprès de tous nos jeunes, alors qu'ils redoutaient une foire ennuyeuse en raison de l'absence des auto-tamponneuses.

Les buvettes tenues principalement par les associations locales, l'APE, Saint-Michel tennis de table (SMTT), le Comité des Fêtes de Saint-Michel, la Boule de fort, tout comme les stands de restauration, n'ont pas désempé.

Une fréquentation exceptionnelle, des exposants en nombre, une météo très favorable, tout était réuni pour que cette journée soit réussie !

Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués dans l'organisation lourde de cet événement et ont concouru à son bon déroulement !





ÉVÈNEMENTS



OCTOBRE ROSE

Dans le cadre d'Octobre Rose, Sophie AUCONIE (ancienne députée d'Indre-et-Loire) fait de la lutte contre le cancer,

et le cancer du sein en particulier, un véritable combat.

Associée au Comité Départemental d'Indre et Loire de la Ligue contre le Cancer et accompagnée par la Fédération des randonneurs

pédestres, elle sollicite les communes d'Indre et Loire pour participer à l'initiative de marches.

Coteaux-sur-Loire soutenant ce projet pour la deuxième année consécutive, a accueilli le 30 octobre dernier, une quarantaine de marcheurs, très mobilisés, malgré des prévisions météo peu encourageantes et venus découvrir le circuit de 14km, entre Ingrandes et Bourgueil, avec arrêt possible sur Benais et Restigné.

Accueillis dans la cour de l'école Proust, ils se sont vus offrir un café et quelques sucreries par les membres du Comité des Fêtes de St Michel, avant d'attaquer le parcours.



LE TROC DE PLANTES AUTOMNAL S'EST TENU DEVANT LE FOYER BONNET LE 15 OCTOBRE DERNIER,

permettant aux amoureux du jardinage de se retrouver comme chaque année depuis 2014. Un rendez-vous intimiste puisque seulement une trentaine de personnes étaient au rendez-vous malgré une météo plutôt clémente.

Mais peut-être les prévisions beaucoup moins encourageantes ont-elles fait peur à certains ?

Intimiste mais fort sympathique : les jardiniers en herbe « chinant » dans les plants d'arbustes, de fleurs, graines, plantes aromatiques, arbres fruitiers pour créer ou enrichir leur jardin et recevant des conseils de plantation de jardiniers plus avertis !

Cette année, une horticultrice de métier, nous a apporté une quinzaine de très beaux pommiers tige, de la variété Granny Smith.

Ces très beaux sujets, déjà vigoureux, d'environ 2 mètres et destinés à la destruction pour surproduction et manque de place dans la pépinière, ont trouvé très rapidement preneur à l'occasion de ce troc et ont fait le

bonheur de certains ! Trois pommiers restants, ont été plantés sur la commune, au Belvédère et le long de la voie ferrée sur le quartier de St Patrice, pour compléter des rangs de fruitiers déjà en place.

Au printemps, vous pourrez partager vos richesses à l'occasion de Nature en Fête le 5 Mai 2024, de 10h à 18h, site du gymnase, quartier de Saint-Michel.

Lors de cette journée vous retrouverez le traditionnel troc de plantes mais vous pourrez également découvrir de nombreux exposants, artisans et créateurs de produits en lien avec la nature ou issus d'une démarche éco-responsable.





19 NOVEMBRE 2023, LE PLAISIR DE SE RETROUVER !

Vous le savez, chaque année la commune offre aux aînés de 70 ans et plus (avoir 70 ans au 1er janvier de l'année), la possibilité de recevoir un colis de Noël ou de participer à un repas qui se tient en général au mois de Novembre (bulletin d'inscription joint au bulletin municipal distribué en juillet).

Cette année 94 personnes s'étaient inscrites au repas.

La commune avait fait appel à un nouveau traiteur : Saveurs et traditions d'Olivier, de Vivy.

Nos viticulteurs locaux, Maison Gambier et Domaine Duval-Voisin, (chaque année la commune fait appel à un ou 2 viticulteurs de la commune) nous ont assuré le meilleur accord mets et vins !

Quant à l'ambiance, c'est Willy Mandeville qui s'est chargé d'animer cette journée, faisant chanter et danser les participants.

Sourires et bonne ambiance : voilà ce qui résume parfaitement ce beau moment de convivialité et de partage autour d'un repas !

Pour ceux et celles qui avaient préféré bénéficier d'un colis gourmand (122 colis ont été commandés), la distribution à domicile a été faite pendant la première quinzaine de décembre par les élus !



11 NOVEMBRE 2023, FORTE PARTICIPATION DE LA POPULATION ET DES ENFANTS DES ÉCOLES POUR PERPÉTUER LA MÉMOIRE DE CETTE PAGE DE L'HISTOIRE.



IL ÉTAIT UNE FOIS LE MARCHÉ DE NOËL, 2 DÉCEMBRE 2023

Le traditionnel marché de Noël s'est tenu comme chaque année centre bourg d'Ingrandes, en extérieur et dans la salle des fêtes. Ces emplacements en intérieur connaissent un vif succès, les exposants redoutant une météo défavorable ! Dommage que l'on ne puisse pas pousser les murs de la salle des fêtes...

Cette année, le concert dans l'église de Saint-Romain a réuni un groupe de choristes passionnés, **Voice for gospel**. Ils ont commencé par reprendre avec les élèves de l'école Vincent Gérard, des chants travaillés avec Ophélie, l'intervenante musicale.

Puis ils ont occupé seuls la scène, avec des chants rythmés et chaleureux, invitant le public, ravi, à reprendre avec eux certains morceaux : tout un condensé de joie et de bonne humeur qui a illuminé cette belle mais fraîche journée hivernale ! Les élèves de nos trois écoles ont ensuite pris la relève avec des chants de Noël, faisant vibrer d'émotion le cœur de leurs proches venus nombreux les écouter.

Et qui attendait tous ces chanteurs à leur sortie sur le parvis de l'église ? **Le Père Noël, chargé d'un panier de friandises bien garni !**

Les visiteurs ont quant à eux pu découvrir de nouveaux artisans, créateurs, deux auteurs venus présenter leurs livres et ainsi commencer leurs emplettes de Noël avec des cadeaux originaux tout en dégustant vin chaud, bière de Noël et gourmandises diverses !



NOËL DES ENFANTS

Cette année, la commune a fait appel à la compagnie «Luciole Spectacles Production» née en 2011 et implantée à Tours pour fêter Noël avec un peu d'avance dans chaque école. Stephen Lucy, magicien professionnel et Julie Lucy, marionnettiste et comédienne jeune public, ont présenté à nos élèves leur spectacle «les clowneries magiques» qui associent magie, mime, clowns.

Leur spectacle fait appel au jeu, à l'interactivité, à la créativité et à l'imaginaire. Émerveillement, humour, émotion sont les maîtres mots de ces représentations. Les gags, les quiproquos et les situations insolites et magiques enchantent les plus petits comme les plus grands.

Patachou, clown magicien et Cacahuète clownesse qui se revendique «enquiqueuse» ne pouvaient que séduire les enfants avec leurs costumes et leur décor colorés, leurs tours de magie, leurs blagues et leurs grimaces.

Bien entendu, les représentations se sont conclues sur la distribution des chocolats, en présence du Père-Noël en personne pour les petits de l'école maternelle.

AU FIL DU JAZZ, 19^{ÈME} ÉDITION

Le 18 février, 17h, salle des fêtes d'Ingrandes, Coteaux-sur-Loire recevra Matthieu Boré trio et clôturera le 19ème festival du jazz !

Appelé aussi le «French Crooner», Matthieu Boré, chanteur, pianiste, compositeur, démocratise le jazz, le rendant à nouveau populaire, abordable, tout en restant généreux et de grande qualité.

Mêlant les univers jazz, rock, blues, il convoque les grands standards, mais déploie également tout son talent d'écriture avec des compositions personnelles. Il sera accompagné au saxophone par Sylvain Roudier et à la contrebasse par Carl Cordelier.

Salle des fêtes Ingrandes, 18 février à 17h, Tout public, tarif : 8 €, gratuit – de 12 ans

Réservation : 07 87 37 01 02 ou animations@coteaux-sur-loire.fr

Le festival, c'est aussi une partie pédagogique importante auprès des écoles. Cette année les élèves se verront proposer un ciné-concert : deux musiciens, Stéphane Barral et François Sabin, qui oeuvrent pour de nombreuses formations, leur donneront leur vision sonore des premiers films muets de Laurel et Hardy en direct et en live ! Un jeu à l'écran et l'autre sur scène, 8 mains, des portes qui claquent, 4 chapeaux melon, du piano, de la contrebasse et des bruits de casse ! Un vieux phono à manivelle, des partitions, des rouleaux de cire, des disques 33 et 78 tours, des K7, des CD viendront compléter le spectacle.



Retrouvez chez nos voisins :

- Django Quartet à Mazières de Touraine le 20 janvier, 20h, salle des fêtes
- Swamp city six à Cinq-Mars-la-Pile le 26 janvier, 20h, salle des fêtes
- Souq'jazz machine à Langeais le 27 janvier, 20h30, salle Inox
- Cecilya and the candy kings à Benais le 3 février, 20h30, salle des fêtes
- Edith Reyboubet swing quartet à Savigné sur Lathan le 9 février, 20h, salle de fêtes
- Les épynes de Mimy Rose à Bourgueil le 17 février, 20h30 salle des fêtes.

SORTIR



LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Planning des manifestations communales programmées au premier semestre 2024.

Les vœux du maire

13 jan.

à 15h, salle des fêtes du quartier d'Ingrandes

Inauguration Clos du Poète 20 jan.

à 11h, suite aux travaux et labellisation «Premières Pages»

Concert Jazz

18 fév.

à 17h, salle des fêtes quartier d'Ingrandes

– Concert dans le cadre du festival du jazz avec Matthieu Boré en trio, réservation au 07 87 37 01 02

Concert Ensemble Vocal

23 mar.

à 17h, église St Patrice

– Chœur de chambre ElaNaveVa. Contemporain, intrépide et audacieux. Entrée gratuite.

Nature en Fête

5 mai

de 10h à 18h au gymnase du quartier Saint-Michel

– exposants, pépiniéristes, troc de plantes, animation, restauration, buvette

Commémoration 8 mai

8 mai

- Saint-Michel à 10h
- Ingrandes à 10h30
- Saint-Patrice à 11h

Suivi du Pot de l'amitié au Foyer Bonnet

Exposition d'arts

15-16 juin

14h/18h le samedi et 10h/18h le dimanche, à la mairie d'Ingrandes

Fête nationale du 14 juillet

13 juill.

à partir de 18h30 au stade de foot du quartier d'Ingrandes

– Apéritif offert par la mairie suivi d'un pique-nique sorti du panier, restauration, orchestre et feu d'artifice



LA VIE COMPLIQUÉE DE L'AZURÉ DES MOUILLÈRES

LES AZURÉS SONT DE PETITS PAPILLONS, DONT LE DESSUS DES AILES EST BLEU AZUR (SURTOUT LES MÂLES).

De nombreuses espèces peuplent la campagne et nos jardins.

Il en est un qui se distingue des autres, par sa rareté et sa fragilité : **l'Azuré des mouillères**. On ne le trouve pas dans les jardins, mais dans des milieux très particuliers tels que les landes humides ou bien les tourbières. Ce papillon est menacé d'extinction, et malgré les mesures de protection, ses populations régressent presque partout en France.



La commune, dont la nature est riche à plus d'un titre, a la chance d'héberger un site où ce papillon prospère.

SON MODE DE REPRODUCTION EST SURPRENANT

D'habitude, les papillons s'accouplent et pondent des œufs, qui deviennent des chenilles, lesquelles se métamorphosent en papillons sans faire davantage d'histoires.

C'est beaucoup plus compliqué pour l'azuré : il doit pondre ses œufs sur une plante bien particulière, la Gentiane pneumonanthe. C'est une belle fleur bleue, malheureusement peu commune.

Une fois les œufs éclos, les chenilles passent quelques semaines dans la plante puis descendent à terre. Si tout se passe bien, elles sont alors prises en charge par des fourmis qui les emmènent dans leur fourmilière où les chenilles vont se faire nourrir pendant une année entière (un peu comme les coucous se font nourrir par d'autres oiseaux). Là encore, elles ont besoin d'une espèce particulière de fourmis.

Ensuite, elles se transforment en papillons, sortent au plus vite de la fourmilière avant de se faire prendre en chasse puis il ne leur reste plus que quelques jours pour s'accoupler et pondre avant de mourir...

C'est alors le début d'un nouveau cycle.



SES EXIGENCES LE RENDENT FRAGILE

Les azurés ont besoin d'une plante hôte bien précise, à proximité de fourmis d'une espèce bien précise également. Cela fait beaucoup de conditions.

La Gentiane pneumonanthe est une plante qui a besoin de conditions particulières pour se développer. Elle se plaît bien dans les landes humides pâturées et entretenues par l'homme, mais les pratiques agricoles et sylvicoles actuelles lui conviennent souvent mal. Aussi, les zones où son existence est constatée doivent être protégées et entretenues d'une façon appropriée.



Recherche de gentianes à prélever
Crédit photo @Renaud Baeta

IL A BESOIN D'UN COUP DE MAIN

CAUDALIS, association naturaliste d'étude et de protection des écosystèmes, étudie ce papillon sur notre commune depuis sa découverte en 2012.

Elle mène depuis cette année une opération de réintroduction en lien avec des partenaires publics. Cette action se situe dans le cadre du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour.

Le principe du projet est de prélever sur le site communal, des gentianes sur lesquelles ont été pondus des œufs d'azuré, et de les replanter à Restigné. Bien entendu, le site de Restigné sera préservé et entretenu d'une façon compatible avec le cycle de vie de l'azuré.

De cette façon, on espère qu'à terme l'azuré sera durablement installé sur deux sites voisins de quelques kilomètres, la population locale de ce papillon s'en trouvant ainsi renforcée.

La nature a quelquefois besoin d'un petit coup de pouce.

Pieds prêts à être transportés
Crédit photo @Camille Cruz



Ponte sur une gentiane
(tout petits œufs blancs)
Crédit photo @Eric Sansault

Dans notre commune, le site principal de gentianes est situé en lisière de forêt, sur un pare-feu propriété de la commune.

Les changements climatiques rendant nos forêts très sensibles aux incendies, les gentianes sont menacées. Si elles disparaissent dans un incendie, l'azuré disparaît avec elles.

La commune de Restigné hébergeait un site où vivait l'Azuré des mouillères. Par méconnaissance des enjeux et à la suite d'un fauchage trop précoce en saison, les pontes d'azuré n'ont pu arriver à terme, et le papillon a disparu.

Replantation sur le site de Restigné
Crédit photo @Camille Cruz



Et si on parlait un peu latin !

L'azuré des mouillères porte le nom savant de **Phengaris alcon**

La gentiane s'appelle **Gentiana pneumonanthe**

Les fourmis sont des **Myrmica scabrinodis**

INTERVENIR AVEC PRUDENCE

Le papillon, ses œufs et sa plante hôte sont protégés.

Leur manipulation est ainsi étroitement encadrée par la loi et elle ne se fait évidemment pas sans précautions. Les quotas de prélèvement et les conditions de replantation sont déterminés par un protocole scientifique validé par le Conseil national de la protection de la nature, ainsi que par un arrêté préfectoral. Le but est de prélever des quantités donnant de bonnes chances de réimplantation de l'azuré à Restigné, sans pour autant perturber la population de papillons vivant sur la commune.

C'est ainsi que chaque année 50 à 60 fleurs, hébergeant 500 à 600 œufs seront prélevées et transportées à Restigné pour y être replantées. Cette opération, commencée en 2023 s'achèvera en 2025.

Après quoi, un suivi de la population de papillons sera assuré, pour évaluer le succès de l'opération. L'entretien des zones concernées sera réalisé soigneusement. L'équipe technique de la commune est d'ores et déjà organisée pour y contribuer.

Remerciements à Renaud Baeta, Chargé de mission Biodiversité au sein de l'association CAUDALIS, pour ses apports documentaires et sa relecture de l'article.



— Pour en savoir plus

- » <http://www.anepe-caudalis.fr/>
- » https://fr.wikipedia.org/wiki/Azuré_des_mouillères
- » <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/azure-mouilleres-incroyable-histoire-papillon-qui-se-faisait-passer-fourmi-1833660.html>



ÉCOLE PROUST :

Madame Contrevilliers, nouvelle directrice et Madame Deletang, accueillent 53 enfants dans leurs 2 classes.

ÉCOLE PINSON :

Madame Henry et Madame Cuisinier accueillent 47 élèves.

ÉCOLE VINCENT GÉRARD :

Mesdames Breton et Delerue et Monsieur Boucé encadrent 65 élèves.

Durant toute l'année, les élèves auront l'occasion de découvrir et pratiquer de nombreux sports (participation aux Usépiades et à des rencontres sportives avec d'autres écoles, participation des CM2 au cross du collège, rencontres avec des intervenants extérieurs autour d'activités sportives...).

Des temps forts permettront de ponctuer ces découvertes : initiation au poney et à l'équitation pour tous les élèves, initiation à l'escrime et à la capoeira à l'école Vincent Gérard.

Une journée « olympique » viendra terminer cette année sportive en permettant aux élèves de se confronter lors de rencontres sportives en juin. Elle sera clôturée, comme il se doit, par une cérémonie de remise de médailles qui devrait être particulièrement festive et colorée.

Ophélie Chapdelaine, nouvelle intervenante musicale s'associe, à travers l'initiation musicale, à ce thème sportif en faisant découvrir des instruments et des chants du Monde.

Les traditionnelles séances de cinéma en collaboration avec Ciné Off ne seront pas oubliées (2 par classe pour l'école Proust et 3 par classe pour les écoles Pinson et Vincent Gérard).

Et pour tous bien entendu, le traditionnel spectacle de Noël les 7 et 8 décembre.

COTEAUX-SUR-LOIRE AUX COULEURS DES JO 2024

Pour cette année 2023-2024, les effectifs se stabilisent (164 élèves alors qu'ils étaient 160 en 2022-2023), avec des différences importantes selon les classes : 21 PS, 14 MS, 23 GS, 19 CP, 27 CE1, 16 CE2, 20 CM1 et 24 CM2.

Pour tenir compte des directives de l'Éducation Nationale, qui limite autant que possible les effectifs à 24 élèves par classe en GS, CP et CE1, les enseignants ont été conduits à organiser des niveaux doubles dans certaines classes : PS/MS et MS/GS à l'école Proust, GS/CP et CE1 à l'école Pinson, CE1/CE2, CM1 et CM2 à l'école Vincent Gérard.

La municipalité, consciente des difficultés liées à cette répartition, a décidé de créer un poste d'adjoint technique d'assistance aux enseignants pour la classe de GS/CP implantée à l'école Pinson. En effet, ces jeunes élèves ont encore besoin d'être accompagnés pour gagner en autonomie et pour entrer dans les apprentissages fondamentaux. C'est ainsi que Julien Guillaume, qui avait déjà l'expérience du travail avec des enfants, assiste chaque matin Madame Henry dans l'encadrement des 2 groupes.



Les enseignants des 3 écoles ont décidé de travailler sur un projet commun, en lien direct avec les JO 2024. Ils s'inscrivent ainsi dans les recommandations de l'Éducation Nationale qui préconise que les écoles fassent vivre les dimensions du sport (physiques, culturelles, artistiques, citoyennes et patrimoniales) à l'occasion des jeux olympiques et paralympiques dans les apprentissages.

En s'appuyant sur l'histoire des jeux olympiques et l'histoire des anneaux, les enseignants amèneront leurs élèves à explorer les cinq continents et des pays participant aux jeux, (en compagnie de la mascotte à l'école Proust), et à découvrir des sports inconnus jusque-là, qu'ils soient inscrits au programme des JO ou pas.





LA BIBLIOTHÈQUE DU CLOS DU POÈTE LABELLISÉE «PREMIÈRES PAGES»

«Il n’y a pas d’âge pour écouter des histoires. Même les bébés peuvent en profiter, et c’est bien le sens du projet «Premières Pages» mené par la Direction Déléguée du Livre et de la Lecture Publique (DDLLP) du Département, avec le soutien de l’État. L’objectif : favoriser la lecture pour les 0-3 ans.» (Touraine Actualités avril 2022).

Lancée en 2009, l’opération Premières Pages, initiée par le ministère de la Culture, a pour but de sensibiliser les familles, notamment les plus fragiles et les plus éloignées du livre, à l’importance de la lecture, dès le plus jeune âge.

Après la rénovation du Clos du Poète s’inscrivant dans la volonté de créer un espace petite enfance dédié aux livres pour les plus jeunes, la municipalité a décidé d’intégrer ce projet en signant une convention tripartite avec le Département, via la Direction Déléguée du Livre et de la Lecture publique (DDLLP), et la CCTOVAL et de développer un partenariat pour la lecture à destination des 0-3 ans.

La DDLLP assure des formations pour les professionnels de la petite enfance et les bibliothécaires et cofinance les équipements nécessaires à la mise en œuvre de cette action.

Des équipements adaptés ont été installés et, depuis début octobre, ce lieu est accessible :

- aux familles qui veulent découvrir des livres avec leurs tout-petits,
- au réseau d’assistantes maternelles qui peut y organiser des réunions autour du développement de l’enfant et de la place de la lecture dans ce développement
- aux enseignantes de l’école Proust qui s’y rendent une fois par mois avec leurs petits élèves.

Un moment privilégié où les bénévoles leur font la lecture et où ils peuvent choisir des livres pour un mois.

Les bénévoles du Clos du Poète invitent tous les habitants à venir découvrir les activités et les collections, et à profiter des bienfaits de la lecture dès le plus jeune âge.

Un nouveau fond d’ouvrages consacrés à la parentalité est aussi disponible.

La municipalité remercie chaleureusement ces bénévoles pour leur implication dans ce projet et invite les habitants disponibles et qui souhaiteraient donner un peu de leur temps à les rejoindre.



BENNES PAPIER ; UN GESTE ÉCOCITOYEN

Soucieux de sensibiliser les élèves à la protection de l’environnement et au développement durable, les enseignants organisent cette année encore une collecte de papiers.

Des bennes papiers seront mises à disposition devant les écoles en début d’année 2024

- École Vincent Gérard
» du 11 au 25 janvier
- École Proust
» du 25 janvier au 8 février
- École Pinson
» du 8 au 22 février

N’hésitez pas à stocker vos vieux papiers et à les déposer dans les bennes pendant cette période.

Le bénéfice de ces collectes, calculé sur le poids de papiers récupérés, sera reversé aux coopératives scolaires.





NOUVELLE GESTION DE LA SCOLARITÉ

LA COMMUNE
COMPORTE
TROIS ÉCOLES
ET TROIS
CANTINES QUI
FONCTIONNENT
SELON LES
MÊMES RÈGLES :
CHAQUE
ENFANT DOIT
ÊTRE INSCRIT
POUR POUVOIR
ACCÉDER AUX
SERVICES.

Les formalités étaient jusqu'à présent manuelles, les parents devaient faire parvenir un dossier à la mairie et reprendre contact pour toute modification. Les repas devaient être pointés, et ensuite reportés dans le logiciel de facturation. Toutes ces opérations étaient un peu lourdes et fastidieuses.



La recherche d'efficacité conduit depuis deux ans la commune à faire évoluer ses outils informatiques.

Le recours à des logiciels distants, auxquels on accède par internet, est privilégié. Cette organisation est bien plus simple à gérer, et la confidentialité des données personnelles est bien mieux garantie. C'est pourquoi la gestion de l'inscription aux écoles, de la cantine et de la facturation aux familles, est désormais assurée par un service en ligne : **BL Enfance**.

L'intérêt de cette solution est qu'elle intègre l'ensemble des opérations administratives liées à la scolarité et à la restauration des enfants. Elle constitue une chaîne continue et fluide, de l'inscription à la facturation, sans ressaisie des informations.

COMMENT ÇA MARCHE ?

la base est l'utilisation d'internet pour les échanges d'information.

Pour chaque enfant ou famille un dossier complet est créé :

- demandes d'inscription à l'école et à la cantine
- enregistrement des pièces justificatives sous forme dématérialisée, par exemple les justificatifs sociaux pour les tarifs allégés...

- enregistrement des éventuelles allergies alimentaires ou autres particularités propres à chaque enfant

Bien entendu, ces informations sont sécurisées et protégées par le Règlement Général de Protection des Données (RGPD), un règlement européen très strict. Elles restent en France et sont mieux protégées que dans un dossier papier conservé en mairie.

Le dossier est vivant et mis à jour par les parents :

- en cas d'absence prévue à la cantine, pour éviter que les repas ne soient facturés
- pour déposer de nouveaux justificatifs
- en cas d'évolution de la composition de la famille...

Chaque famille dispose d'un compte en ligne, comme pour les impôts ou la mutuelle.

Le compte est accessible en activant un lien depuis le site internet de la mairie. La suite est classique, on s'identifie avec un identifiant et un mot de passe. L'accès au compte est possible tous les jours et à toute heure. Cela permet de s'organiser depuis la maison, sans s'occuper des horaires d'ouverture de la mairie.



Bien entendu, les familles qui ne disposent pas d'internet ou qui ne sont pas à l'aise avec son utilisation peuvent faire comme avant et apporter les documents à la mairie.

ASSEZ PEU DE CHANGEMENTS POUR LES FAMILLES

Dans tous les cas, il a toujours fallu constituer un dossier et transmettre des documents. C'est la façon de les mettre à disposition de la mairie qui change aujourd'hui.

Le nouveau système est assoupli, et permet aux familles de prévenir suffisamment tôt de l'absence d'un enfant à la cantine, sans devoir téléphoner à la mairie. La facturation en tient automatiquement compte.

De plus, le portail permet un échange d'informations, notamment la possibilité d'être informés par SMS ou mail en cas de besoin. À tout moment, il est possible de consulter l'état du compte et le détail des factures.

Autre facilité, le portail permet le paiement en ligne des factures. Le plus simple est bien sûr le prélèvement automatique !

Les activités périscolaires sont déjà gérées au moyen d'un portail de ce type, utilisé par les familles, et cela ne semble pas soulever de difficultés à la majorité des utilisateurs.

ET POUR LES SALARIÉS DE LA COMMUNE ?

Les manipulations sont beaucoup moins nombreuses qu'auparavant et le déclenchement de la facturation se fait presque sans intervention humaine, sauf si une correction est nécessaire.

Cela a permis de réorienter une partie du temps des salariés vers des activités utiles, par exemple au profit du traitement des demandes d'urbanisme, toujours plus nombreuses.

LE COÛT DU SERVICE EST ACCEPTABLE

Bien que cela soit difficile à mesurer, le coût est à peu près le même qu'avec l'ancien système. Quand on sait que les gains de temps, de qualité et de fiabilité sont réels, on peut affirmer que le rapport qualité prix de la nouvelle organisation est amélioré.



L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Comme annoncé dans le dernier bulletin, la reprise du site périscolaire d'Ingrandes de Touraine a démarré à la rentrée de septembre 2023.

Les familles ont dû s'habituer à divers changements et nous tenons à les remercier pour leur compréhension.

L'association remercie l'équipe municipale pour sa confiance, ainsi que les écoles pour leur collaboration dans la mutualisation des espaces et du matériel.

Activités

En septembre et octobre, pendant l'accueil de loisirs des mercredis et vacances scolaires, les enfants ont pu rêver autour du thème du monde imaginaire : dragons, princesses, licornes et autres personnages sortis tout droit de leur imagination (nous avons même eu des sirènes licornes !) ont pris place au sein de la structure. Tandis que les ados ont adoré mettre en place la réalisation d'un plateau de jeu personnalisé « donjon et dragons », cela promet des parties fascinantes !

Le temps passe vite, et hop, c'est déjà l'heure de préparer Noël, en novembre et décembre, avec des activités diverses et variées autour de la magie de Noël.

Dates à retenir

- Soirée Pyjama, le 13 octobre 2023
- Marché de Noël, le 2 décembre 2023, avec vente de sapins
- Soirée St Valentin, le 16 février 2024
- Vente de gâteaux Bijou
- Loto, le samedi 6 avril 2024
- Soirée patinoire, (date donnée ultérieurement)
- Spectacle danse et théâtre, en juin 2024
- Nature en fête, le 5 mai 2024
- Fête nationale du 14 juillet, le 13 juillet
- Vide ta chambre, en novembre 2024



– Pour tout renseignement, inscription :

- » Mail : alsh.arcenciel@famillesrurales37.org
- » Tel : 02 47 96 38 83
- » Port : 07 80 97 73 05
- » Portail Familles : <https://association-fr-st-michel-sur-loire.portail-defi.net>





Marche du 20 novembre

COTEAUX-SUR-LOIRE CULTURE, SPORTS ET LOISIRS – CSL²

L'association qui réunit environ une centaine d'adhérents propose un panel varié d'activités accessibles à tous avec une adhésion annuelle de 10 € par personne.

Activités gratuites animées par des bénévoles :

- **Marche.** Le lundi après-midi, à 14h. Le lieu de rendez-vous est annoncé chaque semaine sur PanneauPocket et Facebook.
Contact : Pierre au 06 61 17 55 03
- **Dictée.** 1 mercredi/mois, à 17h30 à la salle intergénérationnelle.
Contact : Lydie au 06 44 03 22 56
- **Informatique.** 2 lundis/mois de 18h30 à 20h, à la salle intergénérationnelle.
Contact : Sophie au 06 37 78 41 87
- Et, bonne nouvelle ! **le Cercle des jeux** (belote, tarot, scrabble...) reprend du service. Tous les mercredis, de 14h à 17h à la salle intergénérationnelle.
Contact : Joëlle au 06 62 64 98 37

Activités payantes encadrées par des animateurs qualifiés :

- **Yoga.** 2 cours/semaine au foyer Bonnet, le mercredi de 10h15 à 11h30 et le jeudi de 18h à 19h15.
Contact : Nathalie au 06 14 82 10 31
- **Calligraphie.** 1 samedi/mois de 9h à 12h, à la salle intergénérationnelle.
Contact : Chantal au 06 67 24 25 67
- **Scrapbooking.** 1 lundi/mois, à la salle intergénérationnelle de 19h à 22h.
Contact : Christelle au 06 04 13 50 25



ZOOM SUR...

La gym adaptée

L'objectif de la gym adaptée n'est pas la performance, mais l'entretien physique qui favorise la mobilité, la souplesse, l'équilibre et le bien-être.

Elle est adaptée en fonction des possibilités et des besoins de chacun. Ce sont des séances individuelles dans du collectif.

Séances de gym limitées à 10 pratiquants maximum, afin que les exercices puissent être adaptés à chaque pratiquant(e).

Au foyer Bonnet de St Patrice les mardis de 17h à 18h.

Tarif nouveaux adhérents : 50€ les 12 séances

Tarif anciens adhérents : 10€ + 78€ les 12 séances ou 10€ + 175€ l'année.

Contact : Emma au 07 85 51 45 59

- **Gym adaptée.** Le mardi de 17 à 18h au foyer Bonnet.
Contact : Emma au 07 85 51 45 59
- **Gym tonique.** Le mardi de 19h30 à 20h30 au foyer Bonnet.
Contact : Éric au 06 72 35 64 31
- **Pastel.** le mardi tous les 15 jours et 1 samedi/mois de 10h à 12h au pavillon du jardinier.
Contact : Lydie au 06 44 03 22 56

Pour connaître le calendrier précis des différentes activités, n'hésitez pas à consulter le site Internet de la commune : «<https://coteaux-sur-loire.fr/associations/coteaux-sur-loire-culture-sports-loisirs>»

Et si vous souhaitez en savoir davantage sur l'association CSL², venez assister à sa prochaine assemblée générale au foyer André Bonnet de Saint-Patrice. La date sera précisée sur le site PanneauPocket de Coteaux-sur-Loire et la page Facebook de l'association.



– **Présidente : Sophie Connan**

» Tél. : 06 37 78 41 87

» coteaux.sports.loisirs@gmail.com



Préparation du marché de Noël



NOS ASSOS

BUREAU.

- Président, Julien Charbonnier
- Trésorière, Laetitia Pouilloux
- Secrétaire, Charlène Georget
- Membres actifs : Jérôme Maurice, Valène Bourigault, Pauline Le Discot, Pauline Bourigault, Isabelle Duballet, Lise Boullier.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LES «P'TITS SOURIRES»

L'équipe est toujours aussi dynamique et motivée!

Nous participons au marché de Noël, la Foire de la St-Michel et la fête de fin d'année scolaire.

Nous réalisons des opérations de vente au sein des écoles, telles que la vente de brioches, de fromages et de charcuteries.

Les bénéfices sont reversés aux écoles selon leurs besoins et leurs projets.

DONS AUX ÉCOLES

École Jean Noël Proust, Ingrandes de Touraine : Participation à une future sortie poney, financement d'un bi-tricycle, d'un petit trampoline de motricité et d'un panier cible.

École Marguerite et Louis Pinson, St-Michel-Sur-Loire : Participation à une future sortie poney.

École Vincent Gérard, St-Patrice : Participation à une future sortie poney et financement de matériel d'escrime.



Une grande nouveauté cette année, nous avons pu offrir aux enfants les activités de la fête des écoles :

structures gonflables, tours de poneys, jeux en bois... étaient au rendez-vous.

Nous nous lançons le défi de faire encore mieux l'année prochaine. Nous avons innové avec la participation des élèves avec une grande tombola.

Celle-ci a connu un énorme succès !!! Nous réitérerons avec plus de lots à gagner pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Contact

- » Facebook :
- » « APE Les P'tits sourires »
- » ape.ptits.sourires@gmail.com



"Les P'tits Sourires"



«Boum» d'Halloween

Les nouveaux membres ont organisé la 1ère boum des ados Costelligériens le 13/10 sous le thème d'Halloween. Cette 1ère édition fut un véritable succès et nous nous en félicitons !

Les adolescents sont venus avec leurs amis profiter d'un lieu sécurisé et sans parents pour s'amuser et danser.

Le seul regret de cette soirée, est d'avoir dû raccompagner des adolescents à leur domicile pour qu'ils rentrent en toute sécurité en l'absence d'adultes....

Face à la demande, nous avons prévu une seconde édition le 16/2 de 19h à minuit, en même temps que la soirée du ALSH afin que les parents puissent fêter la St Valentin en toute tranquillité.

Cependant, pour la sécurité de tous :

- nous ne prendrons plus aucune inscription après le 12/2 (nous n'accepterons aucune entrée sans formulaire validé)
- nous vous rappelons que nous sommes responsables des enfants uniquement lorsqu'ils sont entrés dans la salle des fêtes
- aucun adolescent ne sera autorisé à sortir de la salle sans la présence de l'adulte indiqué sur la fiche d'inscription.

Alors les jeunes, commencez à réfléchir quel(le) ami(e) se joindra à vous !

COMITE DES FÊTES DE SAINT-MICHEL-SUR-LOIRE

L'année 2023 fut signe de nouveautés,

Les jeunes bénévoles ont repris en main le concours de pétanque oublié depuis quelques années. Nous l'avons programmé le même jour que la balade moto pour mutualiser nos forces vives !

Les parties se sont enchaînées sous le soleil jusqu'au retour des motards, partis découvrir nos beaux villages de Touraine ; s'en est suivi un repas convivial qui nous a permis d'apprendre à nous connaître.

Si vous avez des suggestions de trajets, lieux de départ ou de visites à nous proposer, nous sommes à l'écoute!

La nouvelle formule de "Fêtons les Vacances" a connu un vif succès! Dorénavant cette manifestation gratuite sera organisée le 1er samedi des grandes vacances scolaires, à compter de 14h jusqu'à la nuit avec une formule de restauration.

C'est une journée qui permet aux enfants de se défouler sur les structures gonflables XXL et le fameux ventraglisse, pendant que les habitants de tous âges partagent un moment de convivialité. Nous sommes ravis de voir les anciens se joindre à nous, certains jouent aux cartes, d'autres retrouvent des amis autour de la buvette.

Cette journée est ouverte à tous, parlez-en ! Faites venir vos amis et famille.

Nous tenons à remercier les consommateurs de la buvette SMTT/CDF de la Foire de la St Michel ainsi que les habitants qui sont venus nous aider à monter les barnums, nous tenons à vous rappeler qu'il s'agit de notre principale ressource financière ; elle nous permet de vous proposer des festivités gratuites ou à faible prix tout au long de l'année.

Cet automne, les membres du comité ont également participé au café d'accueil de la marche Rose, et des marcheurs de la Saint-Martin en novembre.





En cette fin d'année nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux membres : **Maud, Julie, Xavier, Priscilla et Guy.**

L'équipe s'étoffe ce qui nous permet d'envisager de maintenir nos manifestations et d'en proposer de nouvelles...

Venez nous rejoindre, plus l'équipe sera nombreuse, plus nous pourrons proposer des manifestations !

Nous avons besoin d'idées, de personnes disponibles pour gérer les locations, de bras les jours de grandes manifs, de profils administratifs, de distributeur de flyers sur tous les quartiers...

Vous avez envie de nous aider mais vous n'avez pas le temps ? Il y a toujours des choses à réaliser pour nous aider ! Venez échanger avec nous !

Tous les membres du comité des fêtes de St Michel se joignent à moi pour vous souhaiter une heureuse année 2024 !



— **Présidente : Virginie TREGRET**

- » Tél. : 06 73 43 64 37
- » cdf.stmichelsurloire@gmail.com

— **Abonnez-vous à nos pages pour suivre notre actualité !**

- » facebook : Comite Des Fetes De Saint Michel Sur Loire
- » instagram : stmichelsurloire

A vos Agendas !!!!

- **AG le vendredi 19/1 à 20h00.**
- **Boum des Ados le 16/2 de 19h à minuit** (inscription obligatoire) ; les ados de Coteaux sont invités avec un ami.
- **Une soirée créole le 27/4.**
- **Le concours de pétanque le 15/6.**
- **La rando moto le 15/6.**
- **Fêtons les vacances le 6/7** gratuit avec restauration le soir.
- **La Foire de la Saint Michel le 28/9.**
- **Halloween** : les jeunes concoctent une soirée... Surveillez leur idée sur les réseaux.



INGRANDES ANIMATIONS

Ingrandes Animations, c'est le nom que nous avons donné à notre association, quand nous avons repris les rênes du «Foyer rural» en 2008.

Notre association créée à l'origine pour apporter de l'animation sur Ingrandes de Touraine, d'où son nom, anime aujourd'hui principalement le quartier d'Ingrandes de Coteaux-sur-Loire.

Composée de 13 membres, ce qui est peu pour la gestion et l'organisation de l'ensemble de nos manifestations, nous pouvons heureusement également compter sur des conjoints, amis, enfants, pour nous donner un coup de main, toujours dans une belle ambiance.

Sur l'année nous sommes heureux de vous proposer : un stand de vin chaud au marché de Noël (2 décembre 2023), une soirée potée (3 février 2024), une soirée moules frites (août 2024), et une participation au Brass Band. Bourgueillois (juin 2024).

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas, on travaille... mais on s'amuse aussi beaucoup!

On vous attend pour nos soirées et pourquoi pas, devenir membre de notre association.



— **Contact : Sylvie Lamé**

- » Tél.: 02 47 96 91 77



COMITÉ DES FÊTES DE SAINT PATRICE

Les traditionnelles festivités de l'année 2023 ont commencé par la brocante en mars avec ses 180 exposants. Pour l'organisation de cette manifestation, bon nombre de bénévoles viennent renforcer les membres de l'association, et nous les en remercions.

A la fête de l'été, c'est avec un jambon à la broche accompagné de sa délicieuse sauce que les participants se sont régalés avant la soirée dansante.

Et en novembre, le traditionnel couscous cuisiné depuis 37 ans par les membres avec une recette transmise de génération en génération, est toujours apprécié des convives.

Les manifestations habituelles seront reconduites en 2024, en commençant par la brocante qui tombe le jour même de la Saint Patrice, le dimanche 17 mars.



L'ASSOCIATION DÉCLIC EST HEUREUSE DE VOUS ANNONCER LE NOUVEAU SPECTACLE THÉÂTRAL DE 2024.

Les dates de représentation sont les suivantes : 16,17, 22, 23, 29 et 30 mars 2024 dans la salle des fêtes de Saint-Michel et le 06 avril 2024 dans la salle des fêtes de Restigné.

La pièce s'intitule : « Fallait pas les agacer » de Jean Claude MARTINEAU.

Le synopsis est : « Jamais Charlotte et ses quatre amies, paisibles retraitées, n'auraient imaginé un jour abandonner leurs tranquilles parties de Scrabble pour se transformer en justiciers masqués semant un vent de panique dans toute la commune.

Et tout ça parce qu'un promoteur véreux a acheté le parc et la salle de réunion de leur club pour en faire un parc d'attraction.... Le promoteur aime les personnages de dessins animés ? Qu'à cela ne tienne, elles vont lui en servir jusqu'au gagage complet.... Et oui.... Fallait pas les agacer ! »

Quant aux activités Gym et Zumba, il est toujours possible de s'inscrire même en milieu d'année.

Nous sommes toujours aussi accueillants et bienveillants avec les nouveaux participants.

Le tarif des activités est de 25 € par trimestre avec une cotisation annuelle de 15 € pour l'adhésion à l'association.W



— Renseignements

» Sophie GERMAIN
06 66 55 05 85.



Photo de l'USISP, année 1923-1924

LE SHOOT VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2024, À VOUS ET À VOS PROCHES.

Composition de l'équipe : A.Charpentier, M.Farouelle, Montemureau, A.Richer, L.Farouelle, Sebille, J.Dequard, Chantreau, Herisse, M.Bourdin, Urbain Penet.

Depuis septembre les dirigeants travaillent sur les fêtes à venir en 2024 :

- Le samedi 2 mars, nous organisons notre traditionnelle paëlla à la salle des fêtes d'Ingrandes, avec soirée dansante
- Le tournoi Inter-copains en fin de championnat (date à définir).

Cette saison 2023-2024 est très importante pour le SHOOT. Elle marque les 100 ans d'existence de l'USISP (Union Sportive Ingrandes-Saint Patrice), à l'origine de la création du SHOOT en 1964 dont nous fêtons les 60 ans cette année.

FALLAIT PAS LES AGACER



Par la troupe du DECLIC

Représentation les 16 17 22 23 29 30 Mars 2024

à St Michel sur loire

Et 06 avril 2024 à Restigné



NOS ASSOS

LE CLUB « RETROUVONS-NOUS » DE SAINT-MICHEL VOUS ACCUEILLE DE 14H À 18H, CHAQUE LUNDI, AUTOUR DE JEUX DIVERS, À LA SALLE DE BOULE DE FORT DE ST MICHEL.



SMTT, TENNIS DE TABLE

Les membres du SMTT vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.

- **Entraînements enfants :**
 - » mardi 19h/20h15
- **Loisirs adultes :**
 - » mardi de 19h/20h30
- **Entraînement adultes compétition :**
 - » mardi à partir de 19h et vendredi à partir de 20h



- **Contact : Sylvain TREGRET**
 - » 06 72 70 69 48
 - » smtt37@laposte.net

Il adhère à la Fédération Nationale des Aînés Ruraux de «Généralions Mouvement» depuis 43 ans, avec de nombreuses activités proposées au Niveau départemental.

Pour notre club, 3 concours de belote seront organisés en 2024 :

- 28 février
- 25 mai
- 23 octobre

3 repas au restaurant sont également prévus avec les membres.

Notre Assemblée Générale se déroulera le 25 janvier 2024 à 14h à la salle de la boule de fort.

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

Adhésion annuelle 13 euros.



– **Le Bureau :**

- » Présidente : Marie-Claire Cosnard 06 99 60 73 30
- » Secrétaire : Claudette Moreau
- » Trésorier : Serge Cosnard

Le club est toujours prêt à accueillir de nouveaux adhérents

Il compte cette année 8 membres compétition dont 2 adolescents et 5 adhérents loisirs dont 1 adolescent.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir tous les mardis soir, par tout temps au gymnase du quartier de Saint Michel sur Loire, pour la pratique de ce sport convivial et technique. Si de nombreux enfants et adolescent souhaitent pratiquer la petite balle jaune, un entraînement supplémentaire pourrait être mis en place les samedis matin de 10h à 11h30.

Vous pourrez pratiquer ce sport en fonction de vos souhaits, passer un moment de détente dans la pratique du tennis de table en licence loisir ou chercher à progresser par le biais d'une licence compétition.

Le club participe également à la vie du village en s'associant avec le comité des fêtes lors de la foire de la Saint-Michel.



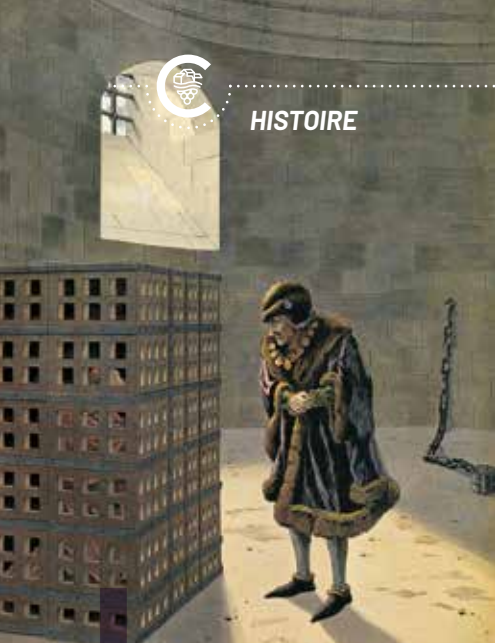
LA CARPE QUI BAILLE

La pêche à l'étang communal du Chêne à Meunier a fermé le 1er octobre dernier.

Le bénéfice du concours de pêche ajouté à la vente des 294 cartes journalières durant la saison 2022 ont permis de rempoissonner.

Des gardons, des tanches, des carpes et carpeaux attendent les pêcheurs qui souhaitent passer un moment dans un endroit paisible, dès l'ouverture, le 1er mai.





IL ÉTAIT UNE FOIS LOUIS XI

C'est l'histoire d'un roi à la réputation peu flatteuse, un monarque jugé sévèrement, critiqué ou admiré...

Mais qui a pourtant marqué profondément l'Histoire de la France et particulièrement celle du Val-de-Loire.

On vous en dit plus sur Louis XI, né à Bourges en 1423 et dont on a célébré en 2023 le 600^{ème} anniversaire de la naissance.

Louis XI naît le 3 juillet 1423 à Bourges de Charles VII et de Marie d'Anjou, de la branche des Valois dans la dynastie Capétienne.

Son père est fils de roi mais n'est pas encore sacré et son pouvoir est quasi inexistant. Surnommé « le petit roi de Bourges », il est cerné d'ennemis. La situation politique et militaire de son père est si précaire que sa grand-mère l'éloigne dès l'âge de trois ans au château de Loches, forteresse austère tourangelle.

Là, à partir de 1429, l'année où Jeanne d'Arc remporte une grande victoire sur les Anglais à Orléans et fait sacrer Charles VII à Reims, une éducation de très bonne qualité lui est dispensée : dès l'âge de 6 ans, il apprend le latin, l'histoire et les mathématiques.

En 1433, à dix ans, il est enfin autorisé à rejoindre ses sœurs et sa mère au château d'Amboise.

À l'âge de 14 ans, il entre aux côtés de son père dans Paris, reconquise en novembre 1437. Sa vivacité contraste avec l'indécision paternelle.

Il s'associe à la fronde des grands féodaux (Alençon, Anjou, Bourbon) contre son père. Il confirme ici et là ses capacités de chef de guerre et devient un petit peu trop menaçant. Aussi en 1444, Charles VII l'exile dans le Dauphiné.

Durant les 17 années suivantes, Louis XI s'ennuie royalement : il lui faudra attendre ses 38 printemps pour monter sur le trône de France.

Une fois couronné, il quitte Paris, qu'il n'apprécie guère, pour s'installer près de Tours, au château du Plessis, où il se livre à sa passion favorite : la chasse.

Il vient notamment chasser chez Jean V de Bueil, comte de Sancerre, baron de Saint-Michel-sur-Loire, Grand Amiral de France, qui possède, entre autres, le château de Saint-Michel-sur-Loire où le roi fit 3 séjours : le 20 octobre 1462, puis cinq jours en mai 1470 et six jours en juillet 1471.

Louis XI meurt le 31 août 1483 au château du Plessis-Lès-Tours, il est inhumé en la basilique de Notre-Dame de Cléry, dans le Loiret, où il avait lui-même de son vivant fait préparer son tombeau.



LOUIS XI, UN DES PLUS GRANDS ROIS DE FRANCE

Bâtisseur, réformateur, précurseur, visionnaire, voire avant-gardiste pour son époque : Louis XI met un terme à la Guerre de Cent Ans tout en accélérant le passage du Moyen-Âge à la modernité : La Renaissance !

Homme de terrain, loin des fastes de la Cour, il mène une vie itinérante le long des rives de la Loire. De château en château, de bataille en bataille, il écoute ses fidèles mais décide toujours seul.

Fin stratège, il est surnommé « l'universelle aragne » par ses ennemis.

Louis XI marque l'Histoire par sa capacité à négocier, à diviser ses adversaires, à organiser le royaume de France et ainsi, à tisser la toile de son règne.

On l'accuse d'avoir empoisonné son père, maintenu volontairement son fils Charles VIII dans l'ignorance, de l'avoir reclus au château royal d'Amboise (il redoute que son seul fils tombe malade), emprisonné et torturé ses sujets (les pratiques sont courantes au Moyen-Âge).

Quelques interventions armées permettront de léguer à son successeur un royaume de France ayant intégré le Duché de Bourgogne, la Picardie, le Duché d'Anjou, et la Provence.

Un peu d'histoire locale

En 2023, on fêtait les 600 ans de la naissance de LOUIS XI, Roi de France qui séjourna au château de Saint-Michel-sur-Loire.

**VOTRE MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC**

Lundi.....	10h à 12h et de 15h à 17h
Mardi.....	10h à 12h et de 15h à 17h
Mercredi.....	10h à 12h
Jeudi.....	10h à 12h et de 15h à 17h
Vendredi.....	10h à 12h et de 15h à 17h
Samedi.....	10h à 12h
Téléphone.....	02 47 96 98 15
Email.....	mairie@coteaux-sur-loire.fr
Site internet.....	coteaux-sur-loire.fr

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À CONNAÎTRE

Samu.....	15
Pompiers.....	18
Police secours.....	17
Appel d'urgence européen.....	112

SERVICES ADMINISTRATIFS

ENEDIS dépannage/sécurité.....	09 72 67 50 37
Agence postale communale.....	02 47 96 62 87
3 place du 11 novembre - 37130 Coteaux-sur-Loire	
Entrée par la route des Essards, quartier Saint-Michel	
Relais Poste (commerçants)	
« Les P'tites Terrasses ».....	09 83 01 76 96
« Multiservices Igorandais ».....	02 47 96 98 62
Gendarmerie de Langeais.....	02 47 96 17 50
5 rue Andrée Colson - 37130 Langeais	
Ouverture lundi, mercredi, vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h	
Week-end et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h	

SCOLARITÉ-ENFANCE

École Jean-Noël Proust Ingrandes.....	02 47 96 90 84
École Marguerite et Louis Pinson St Michel.....	02 47 96 50 53
École Vincent Gérard St-Patrice.....	02 47 96 97 49
ALSH et périscolaire Arc en ciel St Michel.....	02 47 96 38 83
Garderie Coccinelle (CCTOVAL).....	02 47 97 26 50

INFOS PRATIQUES**Déchetterie de Coteaux-sur-Loire (quartier St-Patrice)****- Horaire**

Lundi, de 9h à 12h

Mercredi, samedi, de 14h à 17h

- Dépôt de ferraille : 2ème samedi du mois**Déchetterie de Bourgueil..... 02 47 97 89 75****- Horaire d'été (15/04-14/10)**

Lundi, jeudi, de 14h à 17h

Mardi, mercredi, samedi, de 9h à 12h

- Horaire d'hiver (15/10-14/04)

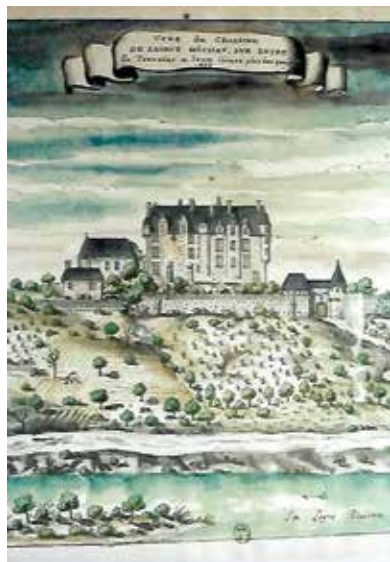
Lundi, jeudi, de 14h à 17h

Mardi, mercredi, de 9h à 12h

Samedi, de 9h à 13h

- Dépôt de ferraille : 2ème samedi du mois**Déchetterie de Benais****- Ouverture du lundi au samedi de 6h30 à 12h****- Dépôt de ferraille : tous les jours**

Le syndicat peut mettre à disposition sur demande, un caisson pour dépôt d'une importante quantité de déchets verts ou de gravats.

Renseignements auprès du SMIPE 02 47 97 89 75

Le château de Saint-Michel-sur-Loire tel qu'il était quand il reçut le roi Louis XI.

(D'après l'aquarelle de Gaignères faite en 1699, conservée à la Bibliothèque Nationale à Paris)

Le château de Saint-Michel-sur-Loire était à l'époque une forteresse médiévale, perchée au sommet du coteau qui surveillait toute la vallée de la Loire.

Une aquarelle de Gaignères faite en 1699 donne une idée de son importance. Il ne subsiste aujourd'hui, près de l'église, que d'infimes vestiges, dont le châtelet d'entrée avec les rainures verticales des ponts levis disparus.

Merci à Olivier Ranjard pour ses recherches et son aide à la rédaction de cet article



COIFFURE

Valérie Auvinet 06 27 72 20 70
Coiffure à domicile

Nathalie Silard 06 45 01 03 20
Coiffure à domicile

AMÉNAGEMENTS, ENTRETIEN DE JARDINS, PAYSAGISTE

Scène jardin 06 71 58 76 56
Paysagiste

Frédéric Blaise 06 65 39 44 43
Entretien de jardins

Anthony Chenafi 06 68 53 91 84
Meubles sur mesure, petits bricolages, entretien du jardin

Luc Tiphaneau 02 47 96 98 75
Petits travaux bricolage, jardinage, services à la personne

Anthony Levesque 06 86 78 42 05
Aménagements intérieurs, travaux extérieurs avec mini-pelle

Michaël Batailleau - la Réno c'est mon boulot ! 07 67 82 60 08
Tous travaux

PEINTURE, REVÊTEMENT, DÉCO, VITRERIE

Stéphane Rabouin 02 47 96 83 27
Peinture, vitrerie, déco

ÉLECTRICITÉ

Pierre Faber 06 34 43 41 06
HomeProtec, électricité

David Hérisson 06 62 77 75 52
Alter'Elec, électricité

Maxime Duballet 07 88 69 13 65
ID'Elec, électricité

BÂTIMENT, PLOMBERIE, CHAUFFAGE

Jean-Baptiste Pichard
..... 06 72 04 44 93 / 06 85 88 17 70
Plomberie, chauffage

Quentin Rebeyrolle 02 47 96 75 86
Plomberie, chauffage

Tout pour toits - Launay & Chassier
..... 06 99 31 28 11 - 06 60 30 28 15
Charpente, couverture

JPV Bâtiment
..... 02 47 96 93 06 - 06 81 18 44 07
Maîtrise d'ouvrage

FORMATIONS

Anthony OLLIVIER 07 87 12 58 78
Organisme de Formation en secourisme, incendie, travaux en hauteur, habilitations électriques.

COMMERCES

Boulangerie Godineau
..... 02 47 96 03 78

Multiservice Igorandais
..... 02 47 96 98 82

Épicerie, dépôt de pain

Des poules et des vignes - Gabriel Simon 07 78 81 63 44
Élevage, conserverie

L'Épi des vignes 07 82 65 44 63
Biscuiterie, boulangerie

Martine et Thierry Poussin
..... 02 47 96 92 48
Maraîchers, marchés

SANTÉ, SPORT, BIEN-ÊTRE

Poitevin & Desjonqueres
..... 02 47 96 95 72
Cabinet d'infirmières

Luís Nunes Gorge 06 75 87 68 66
Magnétiseur, bien-être

Valentine Verna 06 26 68 18 37
Relaxologue, hypnothérapeute

Yolande Noye 06 28 49 70 90
Praticienne de la Trame et en mémoire cellulaire

JOLYADAPT 06 72 35 64 31
Gym douce, entretien physique, prévention des chutes

Kelly Dansac - Le bien-être au naturel 07 64 50 89 01
Naturopathie, massage et relaxologie

Irène Béatrice Mylle 06 45 17 49 27
Magnétisme naturel + symboles Reiki, pour soigner et harmoniser le quotidien

ARTISANAT D'ART, ANTIQUITÉS

Au passé simple 06 76 38 17 31
Antiquités, brocante

La Pat'in de Lili 06 79 45 02 26
Relooking de meubles et d'articles de décoration

Lioussia Bijoux 06 68 99 14 62
Créatrice bijoux contemporains

David Huet 06 21 62 19 53
Le Feu Prométhéen, forgeron

David Valence 06 70 37 22 07
Marqueterie, ébénisterie d'art

COMMUNICATION

Frédéric Gravelaine .. 06 35 94 08 60
Graphisme, communication, création de site internet

Au bonheur des mots - F. Augustine
..... 02 47 96 03 74
Relecture, correction, rédaction de comptes rendus

TRANSPORT

Transports Vuillemot Frères
..... 02 47 96 92 44

Taxi Romain 06 76 11 16 29

IMMOBILIER

J. Dupont 07 55 64 23 92
Conseiller Immobilier

VITICULTURE

Château de Minière - K. Van Den Bergh
..... 02 47 96 94 30

Xavier Courant 06 42 62 52 18

Domaine des Chesnaies, Boucard Degaugue
..... 02 47 96 98 54 - 02 47 96 92 31

Dupuis père et fils 02 47 96 97 46

Jean-Paul et Laurent Duval-Voisin
..... 02 47 96 95 91

Gilles et Gérard Galteau
..... 02 47 96 90 91 - 02 47 96 98 95

Domaine Nau 02 47 96 98 57

Nathalie Omasson 02 47 96 90 26

Domaine des Ouches, Thomas et Denis Gambier 02 47 96 98 77

La Croix Pidault, Fabien Rohon
..... 07 81 10 55 93

André Delporte 02 47 96 97 50

HÔTELLERIE - RESTAURATION

Hostellerie du Château de Rochecotte**** 02 47 96 16 16
Hôtel restaurant

Auberge de la Bonde
..... 02 47 96 83 13
Hôtel restaurant

RESTAURATION

Vincent 02 47 96 17 21
Cuisinier de campagne restaurateur

Pizzeria Caza 06 67 22 86 15
Camion pizza/fouées

Les P'tites Terrasses
..... 09 83 01 76 96
Bar, restaurant, relais Poste, dépôt de pain/NR

Chez Dom 06 16 48 87 41
Friterie, repas à emporter ou sur place, ouvert de fin mai à septembre

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

Clos des Bérengeries
..... 06 29 65 08 25
Chambres d'hôtes

Le Pressoir de Godefroy
..... 02 47 96 90 09
Madeleine Fauquet, chambres d'hôtes B & B

Le Moulin de la Guerche
..... 06 72 74 26 09
Grand gîte, 16 couchages

Gîte de la Paillerie 06 85 43 22 68
Jean-Paul Duval, gîte

Gîte du Mont Sigou 06 85 43 22 68
Jean-Paul Duval, gîte

Château de Planchoury
..... 02 47 96 81 52 - 06 87 83 70 77
Gîte et chambres d'hôtes

Gîte la croix Pidault ... 06 32 84 87 65
Gîte

Château de Minière ... 02 47 96 94 30
Gîte

Relais Valami 02 47 96 98 74
Gîte

M. Sorin
..... 02 47 98 98 38 / 05 49 98 96 14
gîtes rural - 10 couchages

Gîtes des Forges 06 03 01 27 73
Grand gîte - 16 couchages

Manoir La Rumillette
..... 02 36 16 37 85
Chambres d'hôtes

Villa Garnier
..... 02 47 96 64 69 ou 06 42 53 98 61
Chambres d'hôtes

Le bout du monde 06 72 50 24 36
Gîte

La petite Flanière 06 26 61 62 34
Gîte

RÉCEPTION - ÉVÉNEMENTIEL

Château de Planchoury
..... 02 47 96 81 52 - 06 87 83 70 77
Organisation de repas de groupe

Le Petit Morier
..... 06 73 27 38 93 - 06 16 33 03 87
Salle de réception

OURS

- » Publication éditée à : 1100 exemplaires
- » Directeur de la publication : Daniel Sans-Chagrin
Maire de Coteaux-sur-Loire
- » Coordination : Mireille Dirocco, Hélène Favier, Jean-Paul Crosefinte
- » Conception et réalisation : Frédéric Gravelaine
06 35 94 08 60 - fred@z-red.com
- » Régie publicitaire et impression : Imprimerie Gambetta
02 47 24 02 07
- » Crédit photo de couverture : Eric Sansault



COTEAUX SUR LOIRE

Adresse : 62, rue Dorothee de Dino
37130 COTEAUX-SUR-LOIRE

Tél. : 02 47 96 98 15

Mail : mairie@coteaux-sur-loire.fr

Site : coteaux-sur-loire.fr



